

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHE

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME  
SPÉCIFIQUE

N°298 **BIO**  
**PRESSE**

MAI 2023



## AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

**Du 22 mai au 21 juin 2023, dans toute la France**

Printemps BIO

<https://www.agencebio.org/2023/03/20/printemps-bio-2023/>

**Le 6 juin 2023, à la Maison Nationale des Eleveurs, à Paris (75012), et en distanciel**

Séminaire final de restitution du projet Casdar RéVABio - La Régularité des Ventes clé de développement de l'Agneau Biologique

Inscriptions :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdGkE7ReNyt3DMLlBPRmVcBnZTnXR5XwSJPRlwrLNJLSiVVA/viewform>

Plus d'infos sur le projet : <https://idele.fr/revabio/>

**Le 6 juin 2023, à Valence (26), et en ligne**

BioN'Days, la convention internationale des produits biologiques

<https://www.biondays.com/>

**Les 7 et 8 juin 2023, à Poussay (88)**

Salon de l'herbe et des fourrages

<https://www.salonherbe.com/>

**Les 14 et 15 juin 2023, à Congerville-Thionville (91)**

Les Culturales© 2023

<https://www.lesculturales.com/accueil.htm>

**Du 14 au 16 juin 2023, à Toulouse (31)**

Rencontres Nationales RENETA 2023

<https://reneta.fr/Rencontres-Nationales-23>

**Les 15 et 16 juin 2023, à Amsterdam (Pays-Bas)**

European edition of the Sustainable Foods Summit

<https://sustainablefoodssummit.com/europe/>

**Du 16 au 18 juin 2023, dans toute la France**

Journées Nationales de l'Agriculture

<https://journeesagriculture.fr/>

**Les 17 et 18 juin 2023, à Formigny-La-Bataille (14)**

La Fête de la Bio 2023

<https://fetedelabio.org/>

**Le 20 juin 2023, sur le campus agronomique de VetAgro Sup, à Lempdes (63)**

Colloque Agriculture Durable de Moyenne Montagne (ADMM)

Inscriptions : <https://framaforms.org/inscription-colloque-de-restitution-admm-20-juin-2023-1677081429> ou auprès de [orlane.leu@civam.org](mailto:orlane.leu@civam.org)

**Le 22 juin 2023, de 15h à 17h, en webinaire**

Webinaire "Parlons viandes de ruminants bio à base d'herbe sur le Massif Central !" (restitution du projet BioViandes et échanges sur l'avenir des filières allaitantes bio majoritairement à l'herbe sur le Massif Central)

Contact : [myriamvallas@free.fr](mailto:myriamvallas@free.fr) (Pôle Bio Massif Central)

Inscriptions : <https://forms.office.com/e/x6Hj4nVJpe>

**Du 23 au 25 juin 2023, à Altstadt Zofingen (en Suisse)**

Bio Marché

<https://www.biomarche.ch/>

**Du 7 au 10 septembre 2023, à Bologne (en Italie)**

Salon SANA

<https://www.sana.it/home-page/1229.html>

## AGENDA (SUITE)

**Les 20 et 21 septembre 2023, à Bourg-lès-Valence (26)**

Salon Tech&Bio 2023

<https://www.tech-n-bio.com/fr/>

**Du 26 au 28 septembre 2023, à Cordoba (Espagne)**

European Organic Congress 2023

<https://www.europeanorganiccongress.bio/>

**Du 3 au 6 octobre 2023, à Clermont-Ferrand (63)**

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/sommet-de-l-elevage-2023>

**Du 6 au 8 octobre 2023, à Bilbao (Espagne)**

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

**Du 22 au 24 octobre 2023, à Paris Nord Villepinte (93)**

Salon Natexpo

<https://natexpo.com/>

**Du 24 au 26 octobre 2023, à Saint-Flour (15)**

Biennales des Conseillers Fourragers 2023

<https://idele.fr/detail-evenement/biennales-des-conseillers-fourragers-2023>

**Du 27 au 30 octobre 2023, à Strasbourg (67)**

Salon Bio&Co

<https://www.salonbioeco.com/strasbourg-automne>

**Du 2 au 5 novembre 2023, à Madrid (Espagne)**

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

**Les 22 et 23 janvier 2024 (digital)**

Session digitale du salon Millésime BIO

<https://www.millesime-bio.com/>

**Du 29 au 31 janvier 2024, au Parc des expositions de Montpellier (34)**

Salon Millésime BIO

<https://www.millesime-bio.com/>

Pour plus de dates d'événements bio :

[www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

## SOMMAIRE

<b>Productions animales</b> .....	<b>4</b>
Elevage .....	4
<b>Productions végétales</b> .....	<b>13</b>
Autres cultures .....	13
Arboriculture .....	13
Contrôle des adventices .....	14
Fertilisation .....	14
Grandes cultures .....	15
Jardinage .....	24
Maraîchage .....	25
Plantes aromatiques et médicinales .....	26
Protection phytosanitaire .....	27
Sol .....	28
Viticulture .....	29
<b>Marché</b> .....	<b>36</b>
Filière .....	36
Santé .....	39
<b>Ecologie et ruralité</b> .....	<b>40</b>
Agriculture-environnement .....	40
Développement rural .....	42
Energie .....	44
Environnement .....	45
<b>Vie professionnelle</b> .....	<b>46</b>
Etranger .....	46
Organisation de l'Agriculture Biologique .....	49
Réglementation .....	49
<b>Recherche et système spécifique</b> .....	<b>51</b>
Recherche .....	51
Ressources génétiques .....	51
<b>BREVES ABIODOC</b> .....	<b>53</b>
Bulletin d'abonnement .....	61
Tarifs du service documentaire .....	61
Bon de commande .....	62
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités .....	63

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

### RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

### RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Héloïse BUGAUT, Juliette COUVAL, Julie GRENIER, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX

# BIOPRESSE





Revue éditée et imprimée par ABioDoc  
Centre National de Ressources  
en Agriculture Biologique,  
avec le soutien du ministère  
en charge de l'Agriculture,  
de l'Agence Nationale de la  
Cohésion des Territoires,  
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup  
Campus agronomique de Clermont  
89, Avenue de l'Europe  
BP 35 - 63370 LEMPDES (France)  
Tél : 04.73.98.13.99  
[abiodyoc.contact@vetagro-sup.fr](mailto:abiodyoc.contact@vetagro-sup.fr)  
[www.abiodyoc.com](http://www.abiodyoc.com)

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodyoc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodyoc-vetagro-sup-831559206/>



## PRODUCTIONS ANIMALES

### ÉLEVAGE

#### Résultats technico-économiques 2021 de l'atelier de naissance plein-air biologique de la ferme porcine des Trinottières

MAUPERTUIS Florence

Cet article présente les résultats de Gestion Technique des Troupeaux de Truies (GTTT) et de Gestion Technico-Économique (GTE) obtenus, en 2021, sur la ferme expérimentale des Trinottières, dans le Maine-et-Loire. L'atelier de naissance porcin plein-air biologique a vu les types génétiques des truies évoluer, afin de mieux s'adapter à l'élevage en plein-air intégral, et donc aux aléas climatiques, tout en conservant des qualités maternelles et de docilité. Ces évolutions dans la génétique du troupeau ont permis d'améliorer les résultats de prolificité (15,9 porcelets nés vivants par portée en 2021, contre 13,8 en 2019). En revanche, les performances de fécondation et l'âge à la première mise-bas se sont dégradés, impactant négativement les résultats de gestion technico-économique basés sur le nombre de truies présentes (productives ET non-productives).

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Pays\\_de\\_la\\_Loire/2022/2022\\_Resultats\\_technico\\_economiques\\_2021\\_atelier\\_naissance\\_plein\\_air\\_biologique\\_ferme\\_porcine\\_Trinottieres.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2022/2022_Resultats_technico_economiques_2021_atelier_naissance_plein_air_biologique_ferme_porcine_Trinottieres.pdf)

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN PAYS DE LA LOIRE :  
RÉSULTATS DE RECHERCHE - PORC N ° 171, 01/07/2022,  
2 pages (p. 1-2)

réf. 298-083

#### Agriculture biologique : Sécurité et autonomie fourragère : les clés de la réussite

PELLERIN Romane / PERRET Justine /  
BATONNET Joël / ET AL.

Pour mieux faire face aux aléas auxquels ils sont confrontés, qu'ils soient d'ordre climatique ou économique, les éleveurs biologiques sont en quête d'autonomie alimentaire. À travers ce guide, édité par le réseau des Chambres d'agriculture, et rédigé par de nombreux conseillers et experts de ce réseau, des itinéraires techniques et des leviers durables sont proposés. Dans une première partie, les impacts du changement climatique sur l'autonomie alimentaire des élevages de ruminants biologiques sont explorés à travers les résultats de plusieurs projets, dont Climalait à l'échelle nationale, AP3C à l'échelle du Massif Central, ou encore Life AgriAdapt à l'échelle européenne (Allemagne, France, Estonie et Espagne). Les principaux leviers d'adaptation mobilisables sont listés par catégorie : leviers d'autonomie (achats d'aliments...), de surface (utilisation des parcours...), de techniques, de cultures (diversification...) ; et plusieurs outils au service des agriculteurs et des conseillers qui les accompagnent sont présentés. Dans les deuxième et troisième parties, des préconisations sont apportées pour optimiser la conduite des prairies permanentes et des principales cultures fourragères présentes en France (prairies temporaires, mélanges céréales-protéagineux, sorgho, colza, luzerne, maïs et betterave), de leur implantation à leur place dans la ration, en passant par la récolte et le stockage. Dans une quatrième partie, quelques grands principes pour construire sa rotation et y intégrer des cultures fourragères sont rappelés.

[https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/002\\_inst-site-chambres/actu/2022/guide\\_fourrage\\_A4\\_BD.pdf](https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/002_inst-site-chambres/actu/2022/guide_fourrage_A4_BD.pdf)

2022, 120 p., éd. AGRICULTURES ET  
TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE  
réf. 298-084



## Les médecines alternatives en élevages ruminants

BIO EN GRAND EST

En 2022, Bio en Grand Est a conduit une étude sur l'usage réel des médecines alternatives au sein des élevages biologiques ruminants de la région. Le travail a consisté en deux étapes : - l'envoi d'un sondage à destination de la totalité des éleveurs bio possédant des ateliers ruminants en région Grand Est ; - des enquêtes semi-directives, sur une trentaine de fermes du territoire, pour un premier diagnostic. Ce document concentre des données issues de ces travaux, en réponse aux questionnements suivants : Quelles sont les médecines complémentaires les plus utilisées par les éleveurs ? ; Pourquoi y font-ils appel ? ; Qu'utilisent-ils (en préventif et en curatif) ? ; Comment s'approvisionnent-ils ? ; Font-ils appel à des professionnels de santé ou interviennent-ils eux-mêmes sur le troupeau ? ; Quels types de prévention autres que par ces médecines ? ; Quelles limites à leur recours ? ; Quel accompagnement des éleveurs dans l'apprentissage et l'appréhension de ces médecines ? Le document est constitué de deux parties : - la première propose une description rapide des médecines alternatives utilisées dans l'échantillon d'éleveurs étudiés ; - la seconde présente les témoignages de 9 éleveur-euse-s bio sur leur utilisation des médecines alternatives.

<https://biograndest.org/wp-content/uploads/2022/12/livrablmedecinesalternatives-vf-1.pdf>  
2022, 32 p., éd. BIO EN GRAND EST

réf. 298-044

## Élevage biologique de poules pondeuses en plein air

MAURER Veronika / BERNET Thomas /  
BRENNINKMEYER Christine / ET AL.

En Suisse, la demande en œufs bio est en constante augmentation. Cette fiche technique, éditée par le FiBL, aborde tous les aspects de l'élevage biologique de poules pondeuses en plein air, en Suisse, avec une attention particulière portée au bien-être animal. Cette fiche fournit des informations sur : les systèmes de poulaillers et les équipements adéquats ; l'aménagement et l'entretien des aires de sorties ; l'alimentation ; l'élevage de poulettes ; la mue pour prolonger la durée d'utilisation ; les mesures de protection contre les prédateurs ; le choix de la race ; la santé animale ; la rentabilité ; la conversion à la production biologique.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1186-poules-pondeuses.pdf>  
2022, 36 p., éd. FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 298-048



## Mesure de la résilience des systèmes d'élevages bio herbagers du Massif Central face aux aléas climatiques

BOIVENT Célia

Ce mémoire de stage de fin d'études a été réalisé par Célia Boivent, élève ingénieure à l'École supérieure d'agriculture d'Angers, dans le cadre du projet BioRéférences. Il offre une analyse de la résilience des systèmes d'élevages ruminants biologiques herbagers du Massif Central face aux aléas climatiques. Grâce aux suivis de fermes réalisés par le Collectif BioRéférences, les résultats technico-économiques de 64 exploitations, suivies sur 6 ou 7 années consécutives (36 fermes suivies de 2014 à 2019, et 28 fermes suivies de 2014 à 2020), ont pu être analysés. Une méthode statistique originale a été développée afin d'étudier la résilience des fermes au travers de la variabilité de la valeur ajoutée créée sur une année, par rapport au niveau moyen de l'exploitation. Des données climatiques, structurelles et zootechniques ont également été prises en compte afin d'expliquer cette variabilité, et d'aborder la résilience d'un point de vue pratique. Les résultats ont montré que les élevages bio herbagers du Massif Central ont globalement été résilients face aux aléas climatiques rencontrés entre 2014 et 2019. Ils arrivent à maintenir leur production, notamment en achetant ponctuellement des fourrages à l'extérieur pour compenser les déficits fourragers. Une bonne gestion des ressources fourragères (du pâturage à la constitution de stocks), associée à une maîtrise de la productivité animale, sont des facteurs déterminants pour la résilience des systèmes. Les fermes étudiées ne semblent pas impactées de manière durable par les aléas climatiques rencontrés : elles s'adaptent sans que cela ne pénalise la conduite du système les années suivantes. Toutefois, des événements climatiques plus extrêmes, comme les sécheresses généralisées sur toute la France de 2003 ou de 2022, ne laisseront pas indemnes certaines exploitations, avec des conséquences pluriannuelles. Des mutations, au sein des élevages, seront indispensables si la fréquence de ces événements climatiques extrêmes augmente.

2022, 132 p., éd. INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) / ESA (École Supérieure d'Agricultures) D'ANGERS

réf. 298-001

## Combining beef cattle and sheep in an organic system. I. Co-benefits for promoting the production of grass-fed meat and strengthening self-sufficiency

*Associer bovins et ovins allaitants dans un système biologique. I. Co-bénéfices pour le développement de la production de viande à l'herbe et le renforcement de l'autosuffisance (Anglais)*

PRACHE Sophie / VAZEILLE Karine / BENOIT Marc / ET AL.

De nombreux avantages liés au pâturage mixte bovins-ovins ont déjà été démontrés. Toutefois, l'effet de l'association bovins-ovins sur l'autonomie et l'autosuffisance des systèmes n'a pas beaucoup été étudié. Dans cette expérimentation, conduite à Laqueuille, sur le site Herbipôle d'INRAE, localisé en zone de montagne (Puy-de-Dôme), trois systèmes biologiques basés sur l'herbe ont été comparés : un système mixte combinant bovins et ovins allaitants (MIX), et deux systèmes spécialisés, un en bovins (CAT) et un autre en ovins (SH). Ces trois systèmes ont été gérés de manière distincte durant 4 ans. Pour le système MIX, le rapport entre les UGB bovins et ovins était de 60/40. La superficie pâturée et le chargement à l'hectare étaient similaires pour tous les systèmes. Les périodes de vêlage et d'agnelage ont été ajustées à la croissance de l'herbe pour optimiser le pâturage. Les veaux (croisés Salers-Angus) ont été élevés jusqu'à leur sevrage en octobre, puis ont été engraisés en bâtiment avec de l'enrubannage, avant d'être abattus à 12-15 mois. Les agneaux ont été engraisés au pâturage. Dans le cas où ils n'étaient pas finis avant la mise en lutte de leurs mères, ils ont été engraisés en bâtiment à l'aide de concentrés. La décision de traiter les animaux avec des anthelminthiques était basée sur le comptage d'œufs dans les excréments fécaux. Globalement, une proportion plus élevée d'agneaux a été finie au pâturage dans MIX, par rapport à SH, en raison d'un taux de croissance plus élevé qui a conduit à un âge inférieur à l'abattage (166 vs 188 jours). La prolificité et la productivité des brebis étaient également plus élevées dans MIX que dans SH ; tandis que la consommation de concentrés et le nombre de traitements anthelminthiques chez les ovins étaient plus faibles dans MIX que dans SH. En revanche, la productivité des vaches, la performance des veaux, les caractéristiques des carcasses et le niveau d'intrants utilisés ne différaient pas entre MIX et CAT. Ces résultats ont validé l'hypothèse selon laquelle l'association bovins-ovins favorise la production de viande à l'herbe, notamment pour les ovins.

<https://doi.org/10.1016/j.animal.2023.100758>

ANIMAL N ° Vol. 17, n ° 4, 01/04/2023, 15 pages (p. 1-15)

réf. 298-016



## Piloter sa ration avec les outils OBSALIM®

ROSSELIN Emilie

La méthode Obsalim® a été développée, dans les années 90, par le vétérinaire Bruno Giboudeau. Son objectif est de permettre aux éleveurs de ruminants de mieux piloter l'alimentation de leur troupeau en "OBServant les Symptômes ALIMentaires". Cette méthode fait partie du quotidien des associés du GAEC le Bois des Houx. Cette ferme, basée en Vendée, compte 4,5 UTH pour 100 vaches laitières (production moyenne de 7 600 L/vache). Trois des cinq associés du GAEC ont été formés à l'utilisation de la méthode Obsalim®. Ils l'appliquent à chaque transition de silo ou de mélange pâturé, soit une douzaine de fois par an. Tout démarre à 14 heures, par l'observation du troupeau : 1 – vérifier qu'au moins 75 % des animaux sont couchés (sinon, cela signifie qu'il y a un dérèglement) ; 2 – observer différents critères tels que les poils, la peau, les bouses, les yeux, le nez, la rumination... ; 3 – identifier des symptômes présents sur la majorité du cheptel ; 4 – prendre les cartes Obsalim® qui correspondent à ces symptômes et additionner les points indiqués en bas de chacune ; 5 – comparer, pour chaque critère, la somme obtenue à la référence attendue. Les associés du GAEC partagent ensuite leur diagnostic et les décisions à prendre en conséquence. Ils émettent toutefois un point de vigilance sur l'utilisation de cette méthode : il faut corréliser les cartes Obsalim® avec les données du tank à lait et rapporter les résultats aux contraintes de la ferme.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46261>

ATOOUT TREFLE (L') N° 105, 15/06/2022, 2 pages (p. 6-7)

réf. 298-019

## Combining beef cattle and sheep in an organic system. II. Benefits for economic and environmental performance

*Associer bovins et ovins allaitants dans un système biologique. II. Bénéfices pour la performance économique et environnementale (Anglais)*

BENOIT Marc / VAZEILLE Karine / PRACHE Sophie / ET AL.

Associer plusieurs espèces animales optimise les performances d'un système d'élevage. Dans cette étude, réalisée sur le site Herbipôle INRAE de Laqueuille (Puy-de-Dôme), les performances d'un système mixte (MIX), associant des bovins et des ovins allaitants (avec un rapport UGB bovins/ovins de 60/40), ont été comparées à celles de systèmes spécialisés en bovins viande (CAT) et en ovins viande (SH). Ces trois modalités ont été suivies durant 4 ans (2017-2020). Elles reposaient sur des systèmes herbagers d'altitude, basés sur des prairies permanentes, et conduits en agriculture biologique. Le taux de chargement annuel était identique pour tous les systèmes. Les jeunes animaux ont été engraisés majoritairement avec des fourrages : au pâturage pour les agneaux ; au pâturage et en bâtiment (avec de l'enrubannage) pour les jeunes bovins. Des conditions météorologiques anormalement sèches ont conduit à des achats de fourrages. Les performances de ces systèmes ont été comparées via des indicateurs techniques, économiques (dépenses, marges, revenus...), environnementaux (émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie), et en matière de concurrence feed-food. Les performances des ovins ont été meilleures dans MIX que dans SH : + 17,1 % de production de viande/UGB, - 17,8 % de concentré/UGB, + 10,0 % de marge brute, + 47,5 % de revenu, - 10,9 % d'émissions de GES, - 15,7 % de consommation d'énergie, et 47,2 % d'amélioration de la concurrence feed-food. Ces résultats s'expliquent à la fois par de meilleures performances animales et par une consommation de concentré plus faible dans MIX ; ce qui compense les surcoûts engendrés par l'élevage mixte (notamment au niveau des clôtures). En revanche, aucune différence de performance n'a été enregistrée entre MIX et CAT. Malgré de bonnes performances zootechniques, les bovins ont eu des performances économiques médiocres en raison d'achats de fourrages et de difficultés à vendre les jeunes bovins (12-15 mois) qui n'étaient pas adaptés à la demande de la filière traditionnelle (croisés Salers-Angus).

<https://doi.org/10.1016/j.animal.2023.100759>

ANIMAL N° Vol. 17, n° 4, 01/04/2023, 12 pages (p. 1-12)

réf. 298-017



## Penser ou repenser ses clôtures en système pâturant

ROUSSELET Solène

Pour réaliser un bon pâturage tournant, l'aménagement des parcelles est essentiel. Il faut tout d'abord commencer par dessiner ses paddocks sur un plan. Des formules de calcul permettent de définir la taille et le nombre de paddocks en fonction du nombre d'UGB et du temps de retour souhaité. A noter, pour définir le temps de retour souhaité sur la parcelle, que les animaux commencent à manger des repousses à partir de 4 jours. Ces paddocks peuvent ensuite être délimités par des clôtures fixes qui resteront en place (même si la parcelle est débrayée pour de la fauche). Des piquets plus imposants devront être installés aux angles des parcelles et au niveau des barrières. Si le pâturage est rationné au fil, il faudra aussi prévoir des clôtures mobiles. Pour dissuader les animaux d'aller goûter l'herbe de la parcelle d'à côté, il faut conserver une tension électrique dissuasive tout au long de la clôture (supérieure à 4 000 V).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46264>  
 ATOUT TREFLE (L') N ° 105, 15/06/2022, 1 page (p. 10)

réf. 298-021

## Observatoire des coûts de production du lait de vache biologique : Spécialisés de plaine - Montagnes et piémonts (hors Est AOP) : Conjoncture 2021

PECHUZAL Yannick

Cet observatoire présente les coûts de production et le prix de revient du lait, pour la campagne 2021, d'exploitations bovines laitières biologiques réparties sur le territoire français. Pour cela, les résultats technico-économiques de 103 fermes biologiques ont été analysés. Ces exploitations appartiennent à deux bassins de production distincts : les exploitations laitières spécialisées en zones de plaines (74 exploitations) et celles situées en zones de montagnes et de piémonts - hors zones AOP situées dans l'Est - (29 exploitations). Le coût de production 2021 de l'échantillon de plaine s'établit à 699 €/1000 L, pour un prix de revient à 494 €/1000 L. En zone montagne, ces indicateurs atteignent respectivement 827 €/1000 L et 595 €/1000 L. Il faut souligner que, si les écarts de résultats sont considérables entre les deux bassins de production, ils le sont également à l'intérieur d'une même zone. Les postes travail, mécanisation, bâtiments et achats d'alimentation peuvent être très impactants au niveau des charges. Cet observatoire annuel a été réalisé par l'Institut de l'Élevage à partir de plusieurs bases de données : AFOCG 49/85, Collectif BioRéférences, Institut de l'Élevage et dispositif Inosys Réseaux d'élevage. Comme la composition des échantillons varie d'une année sur l'autre, il convient d'être prudent sur l'analyse des évolutions interannuelles (prudence sur la comparaison de ces résultats avec ceux publiés par l'observatoire en 2020).

<https://tinyurl.com/juzw9nuh>  
 2023, 4 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 298-029





## « J'éleve 220 brebis sans bâtiment ni foin »

BARGAIN Véronique

Fabien Letort élève 220 brebis Landes de Bretagne, en agriculture biologique, sur 82 ha d'espaces naturels littoraux près de Pornic (Loire-Atlantique). Il s'est installé en 2016, après avoir suivi des études agricoles et dans l'environnement, et avoir créé une entreprise d'écopâturage. Le Conseil départemental cherchait à mettre en place une gestion plus écologique de 30 ha d'espaces littoraux avec de forts enjeux au niveau de la biodiversité. L'éleveur a alors signé une convention de huit ans avec le département, a récupéré 40 ha de prairies supplémentaires, et a acheté des brebis. Ces dernières pâturent toute l'année : elles sont en plein-air intégral et mangent uniquement la végétation naturelle (l'éleveur ne récolte pas de fourrage). Les surfaces pâturées se partagent entre des prairies précoces, des prairies ombragées, des bois, des friches... Fabien Letort a établi un plan de gestion agropastoral avec des acteurs locaux et avec Pâtur'Ajust (réseau technique pour la valorisation des végétations naturelles par l'élevage). La surface est répartie en 70 parcs de 1-1,5 ha, pâturés pendant 1 à 4 jours. Le recours à une race adaptée (rustique et économe), la valorisation en circuits courts (par la vente directe et par l'intermédiaire d'un magasin de producteurs) avec un bassin de consommation à proximité, le contexte pédoclimatique favorable et le parcellaire regroupé permettent à ce système en plein air intégral biologique de bien fonctionner.

REUSSIR PATRE N ° 693, 01/04/2022, 2 pages (p. 34-35)

réf. 298-025

## Référentiel technico-économique en élevage ovin viande bio en Pays de la Loire (Conjoncture 2021) - Programme SECURIBIOV

FICHET Laurent / MIGNE Stéphane

Réalisé dans le cadre du programme Securibiov (Sécurisation des trajectoires de conversion en agriculture biologique des élevages ovins allaitants), ce référentiel présente les principaux résultats technico-économiques obtenus en 2021 à partir de suivis d'élevages ovins allaitants biologiques des Pays de la Loire. Il a été construit à partir de suivis de fermes et de simulations. Selon les opérateurs, le prix moyen du kg de carcasse pour les agneaux a été, en moyenne, sur l'année, de 7,5 € en 2019 à 7,9 € en 2021, avec un écart de prix qui s'est réduit entre bio et conventionnel à partir de 2020 et de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Pour les élevages ayant une mise-bas par an, les frais d'alimentation directe s'élevaient à 30 €/brebis. Ils atteignaient 50 €/brebis dans les élevages pratiquant deux mises-bas par an. Les charges d'approvisionnement des surfaces (semences) et les frais de reproduction sont également présentés, de même que quelques références techniques, le capital mobilisé par ces ateliers d'élevage et le montant des aides allouées aux éleveurs.

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Pays\\_de\\_la\\_Loire/2022/2022\\_Referentiel\\_technico\\_economique\\_elevage\\_ovin\\_viande\\_bio\\_PDL\\_Conjoncture\\_2021\\_SECURIBIOV.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2022/2022_Referentiel_technico_economique_elevage_ovin_viande_bio_PDL_Conjoncture_2021_SECURIBIOV.pdf)  
2022, 4 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

réf. 298-087



## Ovin viande biologique : Projet SECURIBIOV - Observatoire technique : suivi pluriannuel de 15 exploitations

MIGNE Stéphane / FICHET Laurent /  
BEAUMONT Maurane

Mené en Pays de la Loire, le programme Securibiov (Sécurisation des trajectoires de conversion en agriculture biologique des élevages ovins allaitants) a suivi un réseau d'une quinzaine de fermes ayant un atelier ovin allaitant biologique, afin de construire des références sur cette filière. Les résultats, issus de trois années de suivi, sont présentés dans cet article. Ces élevages sont en partie diversifiés, notamment avec des ateliers volailles pour six d'entre eux. À cette diversification des productions, s'ajoute une diversité des races ovines utilisées : 9 races différentes au sein des 15 élevages. Les conduites de reproduction suivent trois grands schémas : une période de mise-bas par an au printemps, une période de mise-bas par an en hiver, ou deux périodes de mise-bas par an. Les résultats moyens de reproduction restent toutefois proches entre ces trois groupes d'élevages. Les systèmes d'alimentation sont basés sur la prairie, pâturée (avec un chargement moyen de 0,7 UGB/ha de SFP) et/ou récoltée (foin ou enrubannage). L'apport d'une complémentation en concentrés est très variable d'un élevage à l'autre : de 0 à 250 kg/brebis. Ainsi, les élevages suivis atteignent des niveaux d'autonomie en concentrés de 0 à 98 %.

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Pays\\_de\\_la\\_Loire/2021/2021\\_Observatoire\\_technique\\_suivi\\_pluriannuel\\_15\\_exploitations\\_projet\\_Seuribiov.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2021/2021_Observatoire_technique_suivi_pluriannuel_15_exploitations_projet_Seuribiov.pdf)

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN PAYS DE LA LOIRE - RÉSULTATS DE RECHERCHE - OVIN VIANDE N° 166, 01/07/2021, 4 pages (p. 1-4)

réf. 298-088

## Bioportrait : Pascal Massol (12)

DEMOURES Albane

Pascal Massol élève, avec son frère Régis, 65 vaches laitières bio avec transformation à la ferme, à Salmiech, dans l'Aveyron (12). La sécheresse de 2003 a été un déclic pour les éleveurs, qui ont commencé à orienter leurs pratiques vers l'agroécologie, avant d'entamer la conversion de la ferme en bio en 2009. Lanceur d'alerte lors de la crise du lait de 2009 et fondateur de l'APLI (Association des Producteurs de Lait Indépendants), Pascal est un éleveur engagé et certain que l'avenir de l'agriculture repose, avant tout, sur un système autonome et résilient dont on ne pourra se passer : la polyculture-élevage.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46300>  
VOIX BIOLACTEE (LA) N° 109, 01/12/2022, 2 pages (p. 20-21)  
réf. 298-058

## La Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage : histoire d'une démarche de crédibilisation des pratiques des fermes

LE QUINTREC Gwénoélé

C'est en réponse au recul de la confiance des consommateurs envers l'élevage, suite à la crise de la vache folle, que des éleveurs bovins ont créé la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage (CBPE), en 1999. Depuis, au fil des rééditions, cette Charte a évolué pour intégrer les nouvelles réglementations liées à la traçabilité des pratiques sanitaires, les conditions d'obtention des aides de la PAC, mais aussi de nouveaux thèmes (bien-être animal, durabilité sociale...) afin de répondre aux attentes sociétales. L'outil de diagnostic BoviWell, intégré à la Charte, permet, par le biais de 16 indicateurs, d'évaluer le respect du bien-être du troupeau laitier. Chez Biolait, l'adhésion à cette charte est devenue un critère de la Démarche Qualité Biolait et un pré-requis pour la signature de contrats avec le Groupement.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46304>  
VOIX BIOLACTEE (LA) N° 109, 01/12/2022, 2 pages (p. 26-27)  
réf. 298-059



## Les cas types ovins viande bio Grand Est : Actualisation économique 2021

GUIGUE Isabelle

À partir de suivis de fermes, dans le cadre des Réseaux d'élevage Inosys, quatre cas-types ont été définis pour décrire les principaux systèmes de production ovins viande bio existant dans les régions de l'Est de la France. Présentés dans ce document, ces cas-types décrivent le fonctionnement et les résultats de systèmes d'exploitation gérés de façon optimisée. Pour chaque cas-type, sont présentés, sous forme de graphes et de tableaux commentés, le fonctionnement de la troupe ovine, l'assolement et les rendements, les performances de reproduction, la marge brute et les critères d'autonomie de l'atelier ovin, les résultats économiques globaux, ou encore les coûts de production. Deux de ces cas-types concernent des exploitations herbagères spécialisées, avec une forte proportion d'herbe dans la SAU et une conduite extensive. Ces deux cas-types se différencient notamment sur la part d'agneaux à l'herbe produits (65 % pour l'un, 100 % pour l'autre). Un troisième cas-type décrit des systèmes en polyculture-élevage, situés plutôt en zone de plaine à potentiel céréalier moyen. Le dernier cas-type concerne des exploitations céréalières, situées en zone de plaine avec un bon potentiel de production, ayant un atelier ovin pour valoriser les surfaces en herbe mises en place pour l'équilibre agronomique, ainsi que les écarts de tri. À noter que, pour les systèmes herbagers, les résultats économiques escomptés passent par une bonne maîtrise du pâturage.

<https://tinyurl.com/56fpwr9r>

2022, 12 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 298-115

## Engraissement des bovins allaitants : Produire des bœufs en bio

AUBRY Lisa / JEANNINGROS Lola

En élevage bio, produire des bœufs peut permettre de créer de la valeur économique sur l'exploitation, tout en répondant à un marché avec un produit plus en adéquation avec la demande sociétale. Or, cette production demande de revoir en profondeur son système. Il faut tenir compte, d'abord, de la demande du marché pour des bœufs assez jeunes, de moins de 42 mois, relativement légers (carcasses de moins de 450 kg) avec une conformation R/U et un état d'engraissement de 3. Le travail de sélection génétique et le choix des veaux dans le troupeau sont importants. Le choix de la période de castration et de la méthode employée est aussi un élément-clé, qui doit tenir compte du cahier des charges bio. Par ailleurs, développer le bœuf augmente le chargement global, si on n'opère pas une réduction des vêlages. Le type de bœuf produit (période de naissance et âge à l'abattage) a aussi des conséquences en termes de marge sur les coûts alimentaires et sur les places utilisées en bâtiment. Les itinéraires techniques de production doivent répondre aux besoins des animaux, mais être raisonnés pour limiter les coûts. C'est ce que soulignent les travaux menés sur la ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou, qui montrent l'intérêt d'optimiser la phase lactée (ex. repousser le sevrage à 9 mois pour bénéficier d'une alimentation riche à moindre coût) ; l'importance d'un pâturage bien conduit ; le plus que peut apporter le croisement avec des races précoces type Angus ; ou encore la croissance compensatrice au pâturage qui peut permettre de distribuer des rations économes l'hiver en bâtiment. La nouvelle PAC peut être un plus pour cette production, l'aide couplée bovins étant plus favorable aux UGB et à l'engraissement. Au final, la production de bœufs bio peut être une opportunité, mais il faut bien tenir compte du nouveau cahier des charges bio qui, par exemple, rend maintenant impossible la finition en bâtiment.

[https://www.biobourgogne.fr/lettres-informations-elevage-bio-en-bourgogne\\_173.php](https://www.biobourgogne.fr/lettres-informations-elevage-bio-en-bourgogne_173.php)

ECHOS DES PRAIRIES BIO N ° 13, 01/10/2022, 8 pages (p. 2-9)

réf. 298-116



## En direct de l'Inao : Lapins bio : les règles de l'élevage évoluent

ROUZEYROL Léa

Depuis le 1er janvier 2022, l'élevage de lapins (cuniculture) biologiques est encadré par le règlement européen bio 2018/848. Le cahier des charges français, qui était jusqu'alors en vigueur, est ainsi devenu caduc. Les lapins doivent être logés en groupes pour répondre à leur instinct grégaire. Néanmoins, pour des raisons de bien-être animal, les mâles et les femelles (gestantes ou reproductrices) peuvent être isolés durant une période limitée, en gardant un contact visuel avec leurs congénères. Deux types de bâtiments sont autorisés en bio : les bâtiments mobiles installés dans les pâtures et les bâtiments fixes y donnant accès. Ces abris doivent respecter des surfaces minimales et des fourchettes de densités de peuplement (ces dernières sont maintenant plus faibles que celles qui étaient imposées par le cahier des charges français, ce qui demande quelques adaptations aux éleveurs). Ces logements doivent avoir une hauteur minimale permettant aux lapins de se tenir debout les oreilles dressées, avoir suffisamment de cachettes sombres pour que les animaux puissent s'y réfugier, et disposer de matériaux à ronger (bien que cette mesure fasse débat, car les lapins sont des lagomorphes et non des rongeurs). Enfin, l'alimentation doit reposer principalement sur le pâturage (le nouveau cahier des charges impose au moins 60 % de fourrage grossier dans l'alimentation des lapins bio).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46328>  
 BIOFIL N ° 146, 01/03/2023, 2 pages (p. 24-25)

réf. 298-127

## Elevage - Pondeuses

RIPOCHE Frédéric

Le pou rouge, parasite hématophage, très résistant, est une problématique dans les élevages de poules. En cas de grosses infestations, on peut observer de l'anémie, des baisses du taux de ponte, ou encore des risques de picage. Ses effets ne sont pas toujours visibles et il est très difficile de s'en débarrasser. Les poux rouges présents dans la très grande majorité des élevages ne viennent pas de la faune sauvage, mais de la filière et sont transmis via l'introduction de poulettes, le passage d'un bâtiment à un autre, ou encore dans les camions de transport. Un projet européen, pas spécifiquement bio, MiteControl (2018-2023), porte sur le contrôle de ce parasite, avec l'objectif de diminuer l'utilisation de produits chimiques de synthèse. Cependant, il n'y a pas de solution miracle, tout particulièrement en bio : il faut s'inscrire dans une logique de lutte intégrée, avec une veille constante (observation du comportement des volailles, du picage, pose de pièges à poux...), dans le but d'intervenir au plus tôt, si possible localement. Il est aussi important de bien nettoyer les bâtiments au moment du vide sanitaire. Des produits à base de silice (abrasive pour la cuticule des poux) peuvent être mobilisés, par exemple dilués dans de l'eau, pour badigeonner les supports. Christophe Polin, éleveur de poules pondeuses bio dans la Somme, témoigne de ses pratiques pour contrôler ce parasite, mais aussi pour prévenir le picage. Ce trouble du comportement peut être lié à la présence de poux (actifs la nuit), mais aussi au stress ou à une alimentation non adaptée. Enrichir le milieu de vie des volailles avec, par exemple, la mise à disposition de ballots de luzerne, aide à la bonne expression du comportement naturel des poules et limite ainsi ce problème. Un guide, MTool, est dorénavant accessible en français pour aider les éleveurs à gérer le picage.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46358>  
 BIOFIL N ° 145, 01/01/2023, 7 pages (p. 66-72)

réf. 298-094



## PRODUCTIONS VÉGÉTALES

### AUTRES CULTURES

#### Le konjac, une nouvelle filière émergente ?

LASNIER Adrien

Le konjac est une plante dont le tubercule est transformé en farine, puis en pâtes ou en riz, ou est utilisé dans le milieu médical et en cosmétique. Il est produit principalement en Asie. Dans le Maine-et-Loire, l'entreprise Plant Innovation R & D travaille sur le développement d'une filière française, de la production de plants à la transformation des tubercules. Une ferme expérimentale teste différents itinéraires techniques en agricultures biologique et conventionnelle.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 428, 01/06/2022, 1 page (p. 34)

réf. 298-081

### ARBORICULTURE

#### Lutte contre les pourritures de conservation par thermothérapie après récolte : Synthèse de 20 ans de travaux sur les pommes

COUREAU Claude / WESTERCAMP Pascale / MATHIEU-HURTIGER Vincent / ET AL.

Le réseau national « conservation » est constitué du CEFEL et du CTIFL (sites de Saint-Rémy-de-Provence et de La Morinière). Depuis une vingtaine d'années, il étudie la thermothérapie pour lutter contre les pourritures de conservation sur les pommes. Un traitement à l'eau chaude, réalisé dans les 48 heures qui suivent la récolte, à 48/49 °C durant 2 à 3 minutes, a démontré son efficacité pour lutter contre les gloeosporioses, le phytophthora, ainsi que le développement de la fumagine en cours de stockage. Des outils industriels pour appliquer ce traitement sont aujourd'hui disponibles pour les professionnels. Ils reposent sur deux méthodes afin de répondre aux attentes de chacun selon les volumes de production : le trempage des fruits ou le douchage de palox. Les débits de traitement vont de 5 à 12 tonnes par heure. Sur certaines variétés et certains lots, de la phytotoxicité sur l'épiderme des pommes a été observée très rapidement après traitement, notamment des taches lenticellaires (différentes des brûlures observées par le passé). Les expérimentations se poursuivent pour comprendre l'origine de ces désordres qui n'étaient pas apparus dans les essais menés en laboratoire.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46257>  
INFOS CTIFL N ° 381, 01/05/2022, 7 pages (p. 36-42)

réf. 298-014



## CONTRÔLE DES ADVENTICES

### Vu au Sival : Le désherbage mécanique à l'honneur

DHELIN Tanguy / RIPOCHE Frédéric / RIVRY-FOURNIER Christine

Au Sival (salon du végétal spécialisé), dans le hall dédié aux productions légumières, de nombreuses adaptations de matériels déjà existants visant à répondre aux attentes des filières ont été présentées. Cet article présente neuf d'entre elles : 1 – La société Grimme Asa-Lift a équipé sa bineuse-butteuse GH éco d'un nouveau protège-plant pour biner plus sereinement les jeunes légumes ; 2 – Le constructeur Oliver a réalisé des améliorations sur sa bineuse de précision Colibri (palpeurs indépendants sur plusieurs éléments, vitesse de rotation désormais réglable...) ; 3 – Aur1 a présenté Rotofilm, un outil pour désherber les bordures de films plastiques et les passe-pieds ; 4 – MME a annoncé l'arrivée prochaine d'une gamme d'outils « light » de désherbage thermique pour les exploitations maraîchères de 2 à 3 ha ; 5 – Solemat a développé un déchaumeur à disques pour la destruction de couverts végétaux sur des planches maraîchères ; 6 – Naïo a mis en avant son robot Oz équipé d'un semoir Ebra ; 7 – Leger a présenté la nouvelle version de son robot EcoCut360 qui coupe les drageons des arbres dans les vergers ; 8 – Roussel Agri 62 a mis en avant une mini-polisseuse dédiée au lavage des légumes pour la vente au détail ; 9 – Elatec a amélioré son cobot à assistance électrique afin de réduire la pénibilité du travail en maraîchage diversifié.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46322>  
BIOFIL N ° 146, 01/03/2023, 2 pages (p. 71-72)

réf. 298-131

## FERTILISATION

### Livret grande culture : La gestion de la fertilité des sols et de la fertilisation en grandes cultures en Agriculture Biologique : Considérations générales et application à la Wallonie

GODDEN Bernard / MINNEKEER Beverley

Ce livret propose un état des lieux des connaissances sur la gestion de la fertilité des sols en grandes cultures, avec un focus dédié aux systèmes conduits en agriculture biologique. Il s'appuie sur une bibliographie scientifique et technique, et valorise notamment les enseignements des études menées par le professeur Bernard Godden, qui a travaillé au Centre Wallon de Recherches agronomiques (CRA-W). Après quelques rappels sur les notions de fertilité des sols, la première partie de ce livret détaille les cycles des éléments essentiels contenus dans le sol, à savoir l'azote, le phosphore, le potassium et le soufre. La deuxième partie est consacrée aux leviers mobilisables pour améliorer la fertilité des sols en agriculture biologique : intégration de légumineuses dans la rotation, mise en place d'intercultures, bonne gestion des résidus de cultures, apport de matières organiques (engrais organiques du commerce, effluents d'élevage...). Des résultats d'essais sur la fertilisation organique, réalisés sur des cultures de céréales biologiques en Wallonie, sont également présentés.

<https://www.cra.wallonie.be/uploads/2022/05/2022-livret-fertilisation.pdf>

2022, 36 p., éd. CRA-W (Centre Wallon de Recherches Agronomiques)

réf. 298-022



**IFOAM Organics Europe's recommendations regarding the Integrated Nutrient Management Action Plan (INMAP)**

*Recommandations d'IFOAM Organics Europe concernant le Plan d'action pour la gestion intégrée de la fertilisation (INMAP) (Anglais)*

IFOAM - ORGANICS EUROPE

IFOAM Organics Europe salue l'initiative de la Commission européenne qui travaille sur l'élaboration d'un plan d'action pour une meilleure gestion de la fertilisation au sein de l'Union Européenne (plan nommé « Integrated Nutrient Management Action Plan » - INMAP -). Ce plan aidera à atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la stratégie « Farm to Fork » et du plan européen pour la biodiversité, qui visent à réduire, d'ici 2030, d'au moins 50 % les pertes d'éléments nutritifs dans les sols (nutriments), et de 20 % l'utilisation d'engrais, tout en maintenant la fertilité des sols. IFOAM Organics Europe tient à rappeler que, si l'objectif de 25 % de surface bio était atteint d'ici 2030, il pourrait presque permettre une réduction de 20 % des engrais utilisés, via une diminution de la production et de l'utilisation d'engrais azotés de synthèse. Par ailleurs, la Commission européenne s'est engagée à promouvoir la réduction des pertes d'éléments nutritifs dans tous les types d'agriculture, avec l'agriculture biologique qui ouvre la voie. Par conséquent, l'agriculture biologique, qui repose sur des ressources fertilisantes locales et le recyclage des éléments nutritifs (rotations des cultures plus longues, introduction de légumineuses, apport de fumier ou de compost...), devrait être au cœur de l'INMAP. Le futur plan devrait ainsi reconnaître la contribution de l'agriculture biologique dans la gestion durable de la fertilité des sols. Il devrait également proposer des mesures pour soutenir le développement de l'agriculture biologique à cet égard. C'est pourquoi, dans ce document, IFOAM Organics Europe rappelle les avantages des pratiques agricoles biologiques pour réduire les pertes de nutriments (partie I) et fournit dix recommandations pour s'assurer que l'INMAP propose des moyens efficaces pour gérer plus durablement la fertilisation dans le secteur agricole (partie II).

[https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2023/02/IFOAMEU\\_Policy\\_Fertilisers\\_INMAP\\_PositionPaper\\_20230224.pdf?dd](https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2023/02/IFOAMEU_Policy_Fertilisers_INMAP_PositionPaper_20230224.pdf?dd)

2023, 7 p., éd. IFOAM - ORGANICS EUROPE

réf. 298-040

**GRANDES CULTURES**

**Diversifier ses cultures en système herbager, entre enjeux et opportunités – partie n °2**

TERRES Tiphaine

Cet article fait partie d'une série de témoignages d'éleveurs vendéens, en système herbager, qui souhaitent se diversifier en introduisant de nouvelles cultures dans leurs rotations. Il compile deux témoignages. Le premier est celui du GAEC Martineau qui cultive, depuis 2012, du millet et du sarrasin. Cette ferme laitière biologique repose sur une SAU de 115 ha, dont 90 ha de prairies. Le millet et le sarrasin sont cultivés de manière similaire, seuls ou en mélange. Ces cultures sont valorisées sur l'exploitation, grâce à un investissement dans une chaîne de tri et à la transformation (en huile). Le second témoignage est celui du GAEC Mériet, en bio, qui cultive du chanvre (depuis 2009) et du sarrasin (depuis 2021). Cette ferme élève des bovins allaitants et repose sur une SAU de 146 ha, dont 88 ha en prairies. Le sarrasin, qui est une culture récente sur la ferme, a été livré humide à une coopérative, sans transformation, pour une marge brute de 670 €/ha. Le chanvre est cultivé depuis plus longtemps. La variété utilisée permet de valoriser la graine (vendue pour être transformée en huile) et la paille (vendue pour être transformée en isolant). Les associés sont très satisfaits de cette culture « nettoyante » qui demande peu d'interventions. Les itinéraires techniques de ces différentes cultures sont détaillés à l'aide de schémas, et des données technico-économiques sont apportées sous forme de tableaux.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46263>

ATOUT TREFLE (L') N ° 105, 15/06/2022, 2 pages (p. 8-9)

réf. 298-020



## Chanvre : Une faucheuse à double section pour optimiser la récolte

ROLLAND Céline

Habituellement semé à la mi-mai, le chanvre est une culture couvrante et nettoyante qui s'intègre bien aux rotations. Les débouchés sont nombreux, pour les graines comme pour les canes (paille). Le matériel de récolte choisi par le groupe AEP chanvre du GAB 56, la faucheuse à double section, présente les avantages d'être simple d'utilisation, robuste et pas trop cher (21 000 € avec 2 jeux de lames et un banc d'affutage). D'autres machines, comme une moissonneuse modifiée, peuvent assurer la récolte des graines et l'andainage des tiges, mais entraînent un coût important, qu'il est nécessaire de réfléchir selon la valorisation finale du produit et les attentes des chanvrières. En effet, si la valorisation des graines peut assurer une bonne rentabilité de la culture, les charges liées aux différentes opérations nécessaires à la récolte de la paille (fauche, andainage, pressage, stockage...) ne sont pas couvertes par le prix payé au producteur (120-130€/t). Certains producteurs préfèrent, d'ailleurs, laisser la paille au champ.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46275>  
 SYMBIOSE N ° 283, 01/11/2022, 6 pages (p. 24-26)

réf. 298-055

## Il vend des vaches pour produire des légumes

BARGAIN Véronique

Bertrand Poulain était éleveur laitier conventionnel dans le Morbihan. En 2016, suite au départ de deux de ses associés, il décide d'arrêter le lait (trop d'astreinte, marché non satisfaisant...). En 2017, avec sa femme, ils convertissent la ferme en bio et se tournent vers l'élevage bovin allaitant. En 2020, ils se lancent également dans la production de légumes industrie et de légumes destinés à la vente directe. Sur leur SAU de 330 ha (dont 110 ha repris en 2022, en cours de conversion), ils cultivent 77 ha de légumes industrie, dont des pommes de terre (plants et consommation), des haricots verts, des flageolets, des petits pois et des potimarrons. Les légumes destinés à la vente directe occupent, pour l'instant, seulement quelques hectares, et sont composés de carottes, de poireaux, d'oignons, de patates douces, de choux, de betteraves, de courges butternut et de lentilles. Dans un premier temps, Bertrand Poulain a testé les différentes légumes sur de petites surfaces, sans équipement spécifique (hormis une herse-étrille). Pour gagner du temps, il a ensuite travaillé avec une ETA (entreprise de travaux agricoles), avant d'investir dans du matériel spécifique. Les prairies, valorisées par les vaches, rentrent en rotation avec les cultures légumières. La ferme emploie trois salariés à plein temps, ainsi qu'une dizaine de saisonniers.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 427, 01/05/2022, 2 pages (p. 52-53)

réf. 298-031





## Variétés de céréales en agriculture biologique : Memento Blé tendre d'hiver : 2022

BUREL E. / BURTIN C. / MÉLÉARD B. / ET AL.

Ce document synthétise les principales caractéristiques de plus de 70 variétés de blé tendre adaptées à une conduite en agriculture biologique : caractéristiques physiologiques (précocité, alternativité, hauteur, résistance au froid, résistance à la verse...), résistance face aux agresseurs (pouvoir couvrant, résistance à la fusariose, à la rouille, à l'oïdium, à la septoriose...), valeur technologique (poids spécifique, indice de Zélény, force boulangère...). Il offre également un comparatif des principales variétés, en fonction de leur rendement et de leur teneur en protéines, pour chaque grande région géographique française (centre, nord-est, ouest, sud). Ce réseau de criblage variétal fédère de nombreux partenaires - expérimentateurs, obtenteurs, distributeurs, institutions... - qui souhaitent collaborer pour évaluer des variétés de céréales à paille en AB. Les synthèses sont réalisées par l'ITAB et ARVALIS-Institut du végétal.

[https://orprints.org/id/eprint/45980/1/Vari%C3%A9t%C3%A9s\\_bio\\_memento\\_2022.pdf](https://orprints.org/id/eprint/45980/1/Vari%C3%A9t%C3%A9s_bio_memento_2022.pdf)

2022, 10 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL

réf. 298-032

## Variétés de céréales en agriculture biologique : Fiches variétés Blé tendre d'hiver : 2022

BUREL E. / BURTIN C. / MÉLÉARD B. / ET AL.

L'ITAB et Arvalis - Institut du végétal ont rassemblé les informations disponibles sur le comportement de différentes variétés de blé tendre d'hiver adaptées à une conduite en agriculture biologique. Chaque variété fait l'objet d'une fiche. Ces fiches comportent des informations sur : 1 – l'identité de la variété (obteneur, nombre d'années en test dans le réseau bio, classe technologique...); 2 – le comportement agronomique (précocité, alternativité, résistance au froid, résistance à la verse, hauteur, capacité à concurrencer les adventices, sensibilité aux maladies...); 3 – le potentiel de rendement et la teneur du grain en protéines; 4 – les caractéristiques technologiques (poids spécifique, force boulangère, indice de Zélény, critères alvéographiques, comportement en panification...). Les variétés présentées sont : Activus, Adesso, Adriatic, Alessio, Alicantus, Angelus, Annie, Apexus, Atlass, Aurelius, Campesino, Cecilius, Centurion, Chevignon, Christoph, Descartes, Edelmann, Ehogold, Emilio, Emotion, Energo, Filon, Forcali, Gambetto, Geny, Ghayta, Graziaro, Gwastell, Gwenn, Hansel, Hanswin, Hendrix, Izalco CS, KWS Extase, Lennox, LG Absalon, LG Armstrong, Liskamm, Metropolis, Montalbano, Nogal, Numeric, Orloge, Poesie, Posmeda, Renan, RGT Forzano, RGT Montecarlo, RGT Venezia, Rubisko, Solehio, Sy Adoration, Tengri, Togano, Ubicus, Valbona, Wendelin, Wital, Wiwa. A noter : sept nouvelles variétés font leur apparition dans ce référentiel (Apexus, Aurelius, Emotion, Gambetto, Gwenn, Hansel et Sy Adoration).

[https://orprints.org/id/eprint/45981/1/synthese\\_fiches-variete\\_reseau-bio2022.pdf](https://orprints.org/id/eprint/45981/1/synthese_fiches-variete_reseau-bio2022.pdf)

2022, 126 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL

réf. 298-033



## Maïs population : Bilan technique : Projet Covalience 2018-2021

REY Frédéric / HAZARD Laurent

Le projet Casdar Covalience, financé sur une période de trois ans et demi (de janvier 2018 à juin 2021), portait sur la co-conception d'outils de pilotage et d'évaluation de la sélection des espèces végétales allogames, pour améliorer l'adaptation de ces dernières au contexte local et augmenter la résilience des agroécosystèmes. Il a été conduit comme un projet de recherche collaborative et s'est focalisé sur le cas du maïs, en étudiant la sélection participative des maïs population (moyen de favoriser la biodiversité cultivée). Afin de développer des méthodes et des outils pour accompagner cette sélection participative, trois objectifs ont été identifiés : A - caractériser ce à quoi les acteurs de la sélection donnent de la valeur, afin de définir des critères de performance ; B - analyser et évaluer la sélection pratiquée par les agriculteurs ; C - apprendre des expériences pour former, accompagner et innover. Ce bilan technique, rédigé à la fin du projet, présente les principaux résultats et enseignements obtenus. Il est constitué des parties suivantes : 1 - S'attacher à la dimension collective ; 2 - Développer des références propres au maïs population ; 3 - Garder la simplicité des choses dans la sélection ; 4 - Valoriser la souplesse d'utilisation du maïs ; 5 - Mettre à disposition les bases sur la sélection participative du maïs population ; 6 - Développer un maïs agroécologique ; 7 - Repenser les méthodes d'animation autour du maïs dans une logique plus systémique ; 8 - Persévérer pour développer la formation initiale. Ce document de synthèse renvoie également vers les différentes fiches signalétiques (livrables techniques) réalisées dans le cadre de ce projet.

[http://itab.asso.fr/downloads/covalience/covalience-bilan\\_technique\\_final-min.pdf](http://itab.asso.fr/downloads/covalience/covalience-bilan_technique_final-min.pdf)

2021, 15 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 298-034

## Légumineuses à graines : Des espèces à promouvoir

RIVRY-FOURNIER Christine

Les légumineuses ont le vent en poupe en France. Leur culture a notamment été stimulée par le plan Cap protéines, les aides couplées de la Pac (Politique agricole commune) qui ont été ouvertes aux légumes secs et par un programme opérationnel dédié. L'agriculture biologique intègre depuis longtemps des légumineuses dans ses rotations. Ainsi, 11 % des surfaces françaises de protéagineux sont conduites en agriculture biologique, et ce chiffre grimpe à 46 % pour les surfaces de légumes secs. En 2021, selon l'Agence BIO, les protéagineux bio s'étendaient, en France, sur plus de 34 000 ha (dont 11 523 ha en conversion), le soja bio sur près de 48 000 ha (dont 10 451 ha en conversion) et les légumes secs bio sur près de 28 000 ha (dont 1 552 ha en conversion). Globalement, les surfaces biologiques de protéagineux ont légèrement diminué par rapport à 2020, tandis que les surfaces de légumes secs ont continué leur envol (elles ne représentaient que 19 000 ha en 2018). Les espèces et les variétés de légumineuses disponibles sur le marché restent toutefois très sensibles aux aléas climatiques, avec des écarts de rendement importants entre les années. Par exemple, le rendement moyen en lentille bio s'élevait à 27 q/ha en 2019, contre 3 q/ha en 2021 (année difficile selon Terres Inovia).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46311>  
BIOFIL N ° 146, 01/03/2023, 1 page (p. 6)

réf. 298-121



## Grand-Est : Succès des 5es Rencontres nationales de l'ABC

RIVRY-FOURNIER Christine

Les 5èmes Rencontres nationales de l'ABC (agriculture biologique de conservation des sols) se sont tenues, les 25 et 26 janvier 2023, dans la Meuse. Elles ont réuni plus de 200 personnes (agriculteurs, conseillers et techniciens). Elles étaient organisées de la manière suivante : la première journée était consacrée à des exposés d'experts et à des témoignages, puis la seconde journée a été dédiée à des échanges, par petits groupes, sur des pratiques innovantes. L'objectif étant d'apporter des éléments pour mieux comprendre les itinéraires techniques pratiqués en ABC. Cette pratique repose sur une intensification végétale visant à réduire au maximum le travail du sol et à gagner en fertilité du sol. Si l'arrêt total du travail du sol reste une utopie en bio, des expérimentations sont menées pour réduire la fréquence et la profondeur (10-15 cm) du travail du sol. L'ABC répond à différents enjeux : augmenter l'infiltration de l'eau dans les sols, favoriser la biodiversité, accroître le stockage de carbone... L'exemple de François Marchand, producteur en bio depuis 2013 sur 172 ha de grandes cultures, est présenté. Il cherche à réduire, voire à arrêter les apports d'engrais organiques en implantant du trèfle sous couvert. Ce dernier reste 18 mois en tête de rotation, durant lesquels il est fauché pour recharger le sol en matière organique.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46313>  
 BIOFIL N ° 146, 01/03/2023, 1 page (p. 7)

réf. 298-122

## Centre-Val de Loire : Privilégier les variétés anciennes : « Être cohérents ! »

RIVRY-FOURNIER Christine

Les frères Jérémie et Jonathan Desforges se sont installés sur la ferme familiale (Ferme des Trois Rois), en Beauce, qui existe depuis cinq générations. Suite au départ à la retraite de leur père, ils ont entamé une conversion à l'agriculture biologique en 2018. Ils ont fait ce choix par défi agronomique, mais aussi pour restaurer et améliorer la fertilité de leurs sols, avec la volonté de produire des aliments sains et durables. Leurs 145 ha bénéficient maintenant d'un assolement diversifié, basé sur une rotation de huit ans, dans laquelle se succèdent des légumineuses, des céréales, des oléagineux et des légumes. Ils commercialisent toutes leurs productions en direct, sous la marque Trésor de Beauce. Ils sont équipés de stockage, ainsi que de matériel de tri et de décorticage. Ils peuvent, grâce à leurs équipements, proposer à leurs clients une large gamme de légumes secs, des graines de tournesol, du soja alimentaire et des farines. Pour leurs céréales, ils ne cultivent que des variétés anciennes : même si les rendements sont plus bas, ces variétés sont plus rustiques et permettent de se démarquer avec des qualités gustatives et digestives excellentes. Pour assurer la pérennité de leur système, ils ont aussi construit des partenariats avec des fermes voisines et un moulin (les Moulins Viron). De nouveaux silos sont actuellement en cours de construction et bénéficient d'un soutien financier du Fonds Avenir Bio (dans le cadre du Plan de Relance).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46318>  
 BIOFIL N ° 146, 01/03/2023, 1 page (p. 8)

réf. 298-123



## Retour du Sival : Douar Den a la patate !

RIVRY-FOURNIER Christine

La coopérative Douar Den était présente au Sival 2023 - salon du végétal spécialisé. Née en 2006 dans les Côtes d'Armor, cette Scic (société coopérative d'intérêt collectif) est spécialisée dans les pommes de terre bio. Elle associe des producteurs et deux expéditeurs (Poder et Pronatura), pour produire à la fois des plants et des pommes de terre (primeur, consommation et industrie). Depuis dix ans, elle s'est lancée dans un programme de sélection, en partenariat avec Bretagne Plants, puisqu'à l'époque, il n'existait pas de variétés de pommes de terre adaptées à une conduite en agriculture biologique. Fabris Trehorel, gérant-associé de Douar Den, rappelle qu'il est rare que de petites entreprises accèdent à l'obtention, car la démarche est longue et coûteuse. En bio, il faut des variétés adaptées à ce mode de production, avec par exemple un port étalé (afin de couvrir le sol et de limiter le désherbage mécanique), tolérantes aux maladies (mildiou, nématode, virus...) et qui se conservent malgré un stockage sans antigerminatif. La résistance au stress hydrique et aux coups de chaleur devient également un critère important. Ce travail de sélection « par les paysans et pour tous les paysans » dure, pour chaque nouvelle variété, environ sept à huit ans. Quatre variétés issues de ce processus de sélection sont déjà inscrites : Maïwen en 2015, suivie de Passion, puis de Naturea et de Byzance. Cette dernière a reçu un Sival d'argent au concours Innovations 2023. Deux autres variétés sont en cours d'inscription : Truffette et Wahou.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46320>  
 BIOFIL N ° 146, 01/03/2023, 3 pages (p. 14-16)

réf. 298-125

## Produire des semences en agriculture biologique : Haricot

AUGAGNEUR M. / BRUN L. / LAURENT E. / ET AL.

Cette fiche technique porte sur la production de semences de haricot en agriculture biologique. Cette plante appartient à la famille des fabacées (anciennement appelée légumineuses). Elle possède un système racinaire important qui, en s'associant à des Rhizobium du sol, développe des nodosités. Celles-ci apportent à la plante sa nutrition azotée en fixant l'azote atmosphérique. Plusieurs types de ports existent chez les haricots : grimpant (haricots à rames), nain érigé et nain ramifié. Globalement, les haricots nains sont les plus multipliés. La production de semences de haricot dure entre 80 et 120 jours selon le type, la variété et les conditions climatiques de l'année. Cette fiche décrit les différentes étapes de la production de semences : 1 – Les exigences de la culture (type de sol, climat, rotation des cultures, isolement entre deux parcelles de multiplication) ; 2 – La mise en place de la culture (préparation du sol et semis) ; 3 – La conduite de la culture (fertilisation - notamment en phosphore -, contrôle des adventices et irrigation) ; 4 – La gestion des maladies et des ravageurs (maladies du pied, sclérotinia, anthracnose, maladies bactériennes foliaires, mouche des semis, bruche du haricot...) ; 5 – La récolte ; 6 – Le séchage ; 7 – Les normes d'agréeage.

<https://orgprints.org/id/eprint/45985/1/2022-12-fichebio-HARICOT-site.pdf>

2022, 6 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 298-132



## Covalience – Maïs population : Fiches Mémo

BARITAUX Elodie / COUIX Nathalie /  
CRIBIER Domitille / ET AL.

Le projet Casdar Covalience, financé sur une période de trois ans et demi (de janvier 2018 à juin 2021), a étudié la sélection participative des maïs population. Huit « fiches mémo » récapitulent les résultats obtenus dans le cadre de ce projet. La première est une fiche d'introduction qui présente le projet Covalience. Les sept autres fiches portent sur : - Fiche Mémo A : Comprendre les maïs population (contexte historique, enjeux autour des semences paysannes, mieux connaître les maïs population et différencier les types de maïs population) ; - Fiche Mémo B : Cultiver les maïs population (choix de la parcelle, semis, choix et adaptation de l'itinéraire technique, récolte) ; - Fiche Mémo C : Acquérir et échanger de la semence de maïs population (choix des variétés, où trouver des semences, réglementation et conditions d'échange, s'organiser en collectif) ; - Fiche Mémo D : Produire de la semence de maïs population (égrainer, trier, stocker, conserver, sélectionner) ; - Fiche Mémo E : Valoriser le maïs population (alimentation animale, alimentation humaine et autres utilisations) ; - Fiche Mémo Omega : Accompagner une dynamique collective (favoriser l'émergence et maintenir la dynamique du collectif) ; - Fiche Mémo Ressources (compilation des références citées dans les autres fiches « mémo »).

<http://itab.asso.fr/programmes/Covalience-fiches%20memo.php>  
2022, 8 fiches, éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 298-133

## Grandes cultures : Lutte contre les dégâts d'oiseaux

POUPEAU Jean-Martial

En grandes cultures, les producteurs bio sont souvent démunis face aux dégâts d'oiseaux (corvidés, pigeons...). Témoignages d'agriculteurs, résultats du colloque organisé par Terres Inovia et ses partenaires, le 24 novembre 2022, sur ce sujet et présentation de moyens de lutte se succèdent dans ce dossier. La stratégie gagnante consiste souvent à combiner plusieurs moyens de lutte (canons effaroucheurs, cerfs-volants, épaves avec radio, renards empaillés, épouvantails, canons effaroucheurs pyrooptiques qui combinent sonore et visuel, modification de l'assolement, plantes de services, agrainage dissuasif, présence humaine), et ce, de façon aléatoire. En effet, ces espèces sont très intelligentes et s'habituent très vite. Selon plusieurs agriculteurs, la présence humaine (en bougeant dans la parcelle de façon à être vu) reste le moyen le plus efficace, en particulier pour les corvidés dont la principale menace reste l'homme, mais c'est un moyen chronophage. Les pigeons ont tendance à se sédentariser et sont beaucoup moins craintifs, ce qui accentue le problème. Olivier Chaloché, agriculteur bio dans le Loiret, note toutefois que les corbeaux, en dehors des stades jeunes du maïs où ils sont indésirables, sont utiles à l'écosystème car ils consomment des insectes et des taupins.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46332>  
BIOFIL N ° 145, 01/01/2023, 7 pages (p. 54-60)

réf. 298-117



**Grandes cultures d'été – maïs, soja, tournesol, sorgho, blé noir... : Quelle offre variétale pour 2023 ? ; Variétés de tournesol et de sarrasin en bio : Les valeurs sûres ; Cultures d'été : fait marquant pour les semis 2023 : Disponibilité mais tarifs en hausse**

POUPEAU Jean-Martial

Ces trois articles portent sur les grandes cultures d'été (maïs, soja, tournesol, sorgho, sarrasin...) conduites en agriculture biologique. Le premier concerne le choix variétal : résistance aux maladies, résistance à la sécheresse, vigueur au départ, précocité adaptée au terroir... Plusieurs semenciers engagés en bio (Saatbau Linz, RAGT Semences, Limagrain, Lidea et Maïsador) livrent leurs stratégies pour répondre aux besoins des agriculteurs, notamment en matière de nouvelles variétés et de disponibilité. Le deuxième article est dédié aux essais post-inscription de variétés de tournesol et de sarrasin. Le tournesol, qui est largement cultivé en bio, fait l'objet d'une recherche variétale dynamique. Terres Inovia a notamment évalué 18 variétés en 2022. Les recherches sur le sarrasin sont, en revanche, nettement moins développées. Une variété principale est cultivée : Harpe. Le dernier article est consacré à la conjoncture 2023 pour l'approvisionnement en semences de cultures d'été, adaptées à la bio. Si, à quelques exceptions près, la disponibilité en semences est assurée pour cette campagne, l'inquiétude porte plutôt sur les tarifs. Ces derniers ont fortement augmenté. Quatre distributeurs de semences apportent leurs témoignages : Agri Bio Conseil (qui distribue des semences dans l'Ouest), Eureden (coopérative bretonne incontournable pour la filière sarrasin), AB Développement (dont les clients sont basés dans le Centre-Ouest, l'Est, le Limousin et la Bourgogne) et Maison Cholat (en Auvergne-Rhône-Alpes).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46334>  
BIOFIL N ° 146, 01/03/2023, 6 pages (p. 56-61)

réf. 298-129

**Essais dans le bocage vendéen : Un colza sans binage est possible**

DHELIN Tanguy

Guy Marionneau, technicien grandes cultures biologiques au sein de la coopérative vendéenne Cavac, a développé une technique de culture du colza « opportuniste » et adaptée aux sols du bocage vendéen. Ces derniers sont souvent humides et mettent du temps à s'assainir. Le binage n'est donc pas souvent possible. C'est pourquoi Guy Marionneau propose de s'en passer. L'idée est de semer le colza à une densité plus élevée (puisque'il ne sera pas biné), afin de concurrencer les adventices. Des points sont ensuite régulièrement effectués pour observer l'état de la parcelle : si l'état du colza n'est pas satisfaisant au début du printemps (ex : trop d'adventices), il est détruit, comme un couvert végétal. Il faut attendre la sortie de l'hiver pour prendre la décision de garder ou de détruire la culture, car le colza arrive, certaines fois, à prendre le dessus sur les adventices (ex : présence d'adventices gélives...). L'objectif est d'atteindre entre 10 et 44 pieds/m<sup>2</sup> à la sortie de l'hiver (à 10 pieds/m<sup>2</sup>, il faut que la parcelle soit vraiment « propre » pour continuer). Pour atteindre cette densité, un semis entre 55 et 60 pieds/m<sup>2</sup> est préconisé. Dans tous les cas, il faut limiter les interventions sur la culture pour diminuer les charges, et donc les pertes économiques, en cas de retournement.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46338>  
BIOFIL N ° 146, 01/03/2023, 2 pages (p. 62-63)

réf. 298-130



## Dominique Jacquin, dans l'Yonne : L'expérience au service de la sérénité

POUPEAU Jean-Martial

Dans l'Yonne, Dominique Jacquin, céréalier bio depuis près de 25 ans, se passionne pour l'agronomie. Cela lui a inspiré le système en place depuis une quinzaine d'années : jachères azotées en tête de rotation (mélange de luzerne et sainfoin ou de trèfle violet et luzerne) qui seront broyées 3 à 4 fois et qui permettent de maîtriser les adventices et d'apporter l'azote aux cultures suivantes (tout est restitué au sol), suivies par un cycle de cinq ans de cultures. En sols limoneux et argilo-calcaires, ce cycle est composé d'un blé d'hiver, d'une céréale secondaire (triticale, orge de printemps, avoine ou épeautre), d'un tournesol, puis d'un protéagineux et, enfin, d'une avoine ou d'un épeautre. En sols crayeux, la succession diffère : orge d'hiver, blé noir, protéagineux, avoine, blé noir. L'agriculteur se passe de tout apport de fertilisant (sauf un peu de patenkali et de kiésérite) du fait de la maximisation des légumineuses. Depuis trois ans, il sème le tournesol en association avec le fenugrec, ce qui lui permet d'avancer sa date de binage et de mieux maîtriser les adventices. Cette plante ne concurrence pas le tournesol pour l'eau et semble avoir un effet répulsif sur les corbeaux, les pigeons et les lièvres. Côté adventices, seule la folle-avoine se maintient. Dominique utilise un matériel récent, performant et de dimension importante du fait de son autre activité de prestataire, atout non négligeable pour mener les travaux à temps, d'autant plus que les créneaux météo sont plus courts depuis quelques années. Il privilégie le labour peu profond et la bineuse, outil le plus efficace avec des interventions curatives tardives possibles. Dominique est, cependant, préoccupé par l'évolution climatique et constate une érosion des rendements depuis 15 ans, surtout pour les protéagineux (chute de presque la moitié...). Les céréales d'hiver sont plus régulières, même si les pics de rendement observés il y a 20 ans ne se produisent plus. Il s'adapte en recentrant son assolement sur les cultures d'hiver depuis quelques années.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46342>  
BIOFIL N ° 145, 01/01/2023, 4 pages (p. 50-53)

réf. 298-118

## Dossier : Légumes pour l'industrie : Diversifier en maîtrisant les risques

COISNE Marion

Ce dossier fait le point sur les légumes industrie biologiques (destinés à la surgélation ou à la mise en conserve) : état du marché, principales régions productrices, principaux légumes cultivés, problématiques techniques, témoignages de producteurs... Le désherbage est la problématique principale, avec des risques liés à des plantes toxiques comme le datura ou la morelle, ce qui nécessite parfois des passages manuels, notamment en carottes, épinards et betteraves. Jean-Paul Hignet, ainsi que Stéphane et Nathalie Urvoy, producteurs de petits pois industrie en Bretagne, font un retour sur leurs itinéraires techniques et sur les problèmes rencontrés, notamment les aléas climatiques et sanitaires. De même, Thomas Raoul, dans la Somme, témoigne sur la production d'épinards, culture intéressante, mais très technique et risquée, pour laquelle « on n'a pas le droit à l'erreur ». Une nouvelle usine de surgélation, ayant démarré son activité au printemps 2022 dans les Hauts-de-France, traite des volumes bio et cherche de nouveaux producteurs. Si les haricots et les pois sont plutôt porteurs, l'épinard reste compliqué à produire. Enfin, avec l'évolution du climat, l'irrigation est de plus en plus de mise pour ces cultures. Par ailleurs, il est important de noter que la production de légumes industrie est en recul dans le Sud-Ouest à cause de problèmes techniques, liés notamment au changement climatique (mildiou sur la tomate, plantes toxiques, températures trop fortes pour les petits pois...). Stéphane Besnier, installé dans le Lot-et-Garonne, apporte son témoignage sur les tomates industrie.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46343>  
BIOFIL N ° 145, 01/01/2023, 13 pages (p. 26-39)

réf. 298-119



## JARDINAGE

### L'Agenda 2023 du jardinier bio et son calendrier lunaire

GAINNARD Ève / BOSSE-PLATIERE Antoine

L'édition 2023 de l'Agenda du jardinier bio de Terre vivante est consacrée à la découverte des ressources médicinales insoupçonnées du jardin, qu'il soit ornemental, potager, aromatique, fruitier ou sauvage. Aubépine, fraisier, carotte, cassissier, cerisier, fenouil, armoise, saule... Cet ouvrage dévoile les secrets santé de 60 plantes parmi les plus communes de notre environnement. Il rappelle, semaine après semaine, les travaux essentiels à réaliser dans le potager en accord avec la saison, les gestes à maîtriser, les calendriers de semis, de plantation et de récolte des légumes, des aromatiques, des fleurs, des plantes médicinales, ainsi que les soins naturels à leur apporter. Des adresses utiles pour se procurer graines, plants, engrais/amendements, produits de traitement, pièges/lutte biologique, matériels et outils, transformation/conservation des récoltes... sont proposées. Dans les espaces de notes, le jardinier peut consigner les événements du jardin : dates et lieux de semis et de plantation, variétés choisies, dates des levées, des récoltes, phénomènes climatiques.

2022, 160 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 298-042

### Le Guide Terre vivante : Composts & Paillages : Recyclez vos biodéchets pour nourrir la terre

PEPIN Denis

Tous les biodéchets domestiques (épluchures, restes de repas, plantes vertes, fleurs fanées, litières, etc.) et du jardin (déchets de tonte ou de taille, feuilles mortes, aiguilles de pin, mousse, « mauvaises herbes », etc.) peuvent être recyclés de manière à auto-produire le compost et le paillage de son jardin. Cette nouvelle édition explique l'importance de la matière organique issue de biodéchets pour obtenir un sol vivant et fertile. Cette édition comprend, notamment, une partie très détaillée sur le rôle de l'humus et du paillage pour nourrir la vie du sol (micro-organismes, vers de terre...), afin de mieux comprendre les mécanismes en action. L'auteur donne ensuite les clés pour réussir les différents types de compostage, individuels ou collectifs (bac, lombricompost, bokashi, toilettes sèches, etc.), et répond aux questions les plus fréquentes sur le compost. Il apporte aussi des solutions aux problèmes rencontrés. Il détaille également l'utilisation du compost et des paillages au potager, au verger et au jardin d'ornement. Des fiches récapitulent les solutions domestiques pour chaque biodéchet, pour éviter de les jeter à la déchetterie. Enfin, l'auteur partage sa réflexion et l'évolution de ses pratiques sur plus de 40 ans de compostage et de paillage avec les biodéchets.

2022, 382 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 298-056

### Petit guide du potager bio

RENAUD Victor

Dans ce livre, Victor Renaud, un pionnier en matière de jardinage biologique, détaille, sous forme de fiches, les légumes et les plantes condimentaires les plus courants du potager et prodigue des conseils pour réussir leur culture : préparation du sol, outils, compostage, semis et multiplication des plantes, entretien du potager (repiquage, désherbage, arrosage...), gestion des parasites et des maladies, conservation des plantes... Pour chaque plante potagère ou condimentaire présentée, sont indiqués : les bienfaits (propriétés et éléments nutritifs) ; des techniques de culture ; la place dans la rotation ; les modalités de récolte ; les utilisations en cuisine ; les variétés.

2022, 112 p., éd. ÉDITIONS FRANCE AGRICOLE

réf. 298-051





## MARAÎCHAGE

### ■ Pénibilité du travail : Pas une fatalité

PEDEN Maëla

En 2022, le GAB 56 a mené une enquête, auprès des fermes maraîchères du groupe AEP microfermes, concernant la pénibilité du métier de maraîcher, dans le but de dégager des pistes de travail visant à améliorer les pratiques de chacun. Souvent peu mécanisées, ces fermes sollicitent un travail physique ressenti comme pénible (bien qu'à des degrés différents) par la quasi-totalité des enquêtés. Pour remédier à cette pénibilité, des solutions ont déjà été mises en place chez les maraîchers : la réduction du port de charges avec l'utilisation de chariots de récolte, le réaménagement des postes de travail, mais aussi la pratique d'une activité sportive en complément de l'activité maraîchère. Le passage sur les fermes de Guillaume Zuber, ostéopathe et ergonomiste, a notamment permis d'identifier des postures problématiques, notamment dans les récoltes de fraises, de tomates et de courgettes, mais aussi sur les postes de lavage ou lors du chargement des caisses. Des aménagements pas toujours optimisés sont parfois simples à corriger.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46271>  
SYMBIOSE N ° 283, 01/11/2022, 2 pages (p. 22-23)

réf. 298-054

### ■ Une multichapelle pour se diversifier

DUBON Guy

Jean-Jacques Turc était céréalier et éleveur de volailles avant de devenir maraîcher. Il y a six ans, il a racheté une ferme maraîchère biologique, dans le Lot-et-Garonne. La stratégie de ce maraîcher repose sur la production de gros volumes tout au long de l'année. Il emploie quatre personnes à l'année et une trentaine de saisonniers. Afin de sécuriser ses productions, notamment face aux intempéries (grêle), et d'améliorer la qualité sanitaire de ses cultures, il a construit une serre (Richel) multichapelle double paroi gonflable (DPG) de 19 000 m<sup>2</sup>. Cette construction est équipée d'aérothermes pour assurer un maintien hors gel des cultures à 2 °C, et de brasseurs d'air pour faciliter la déshumidification (et, ainsi, mieux lutter contre certaines maladies comme le mildiou). La structure est divisée en quatre modules équivalents et comporte un corridor central de 1 000 m<sup>2</sup> pour la production de plants. En été, les modules sont occupés par des tomates, des poivrons et des concombres. Les légumes feuilles prennent le relai en hiver (salades, mâche, épinards et radis). Jean-Jacques Turc vend actuellement sa production par l'intermédiaire de plusieurs structures, mais il envisage de se réorienter vers la vente directe. Pour cela, il devra produire une plus grande diversité de légumes, ce qui nécessiterait, pour lui, la construction d'une autre serre multichapelle.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° Cahier n ° 1 du Réussir Fruits et Légumes n ° 426, 01/04/2022, 1 page (p. 15)

réf. 298-030



## Potagères : Le choix en variétés bio s'étoffe

RIVRY-FOURNIER Christine

L'offre en semences biologiques d'espèces potagères continue à monter en puissance. Elle s'est notamment accrue sous l'effet du passage en hors-dérogation (HD) de certaines espèces. Cela signifie, pour ces espèces, que les producteurs bio n'ont plus le droit d'utiliser des semences conventionnelles non traitées après récolte. Ils doivent obligatoirement utiliser des semences bio (sauf dérogations exceptionnelles). L'échéancier des passages en HD a le mérite de fixer des objectifs, ce qui pousse les acteurs de la filière à être proactifs. Sur plus de 150 espèces potagères, une vingtaine sont déjà en HD (un focus est réalisé sur quelques-unes de ces espèces). Néanmoins, malgré une offre bio de plus en plus étoffée et ces passages en HD, le nombre de dérogations en potagères (semences et plants) ne cesse d'augmenter. Ceci s'explique par la croissance des surfaces bio. Ramenées au nombre de producteurs biologiques, les dérogations décroissent. Cependant, les gammes et les disponibilités des semences biologiques restent parfois insuffisantes : rupture de stock suite à un aléa climatique, demandes spécifiques non disponibles en bio (ex : variété résistante ou tolérante à une maladie). Pour certaines espèces, la multiplication en agriculture biologique reste difficile (ex : chou-fleur, mâche, melon, haricot...). Les filières ont également des attentes spécifiques, certaines fois difficiles à concilier avec la multiplication des semences en agriculture biologique. Cet article est complété par plusieurs encarts. L'un d'eux est consacré aux nouvelles variétés de potagères proposées par des semenciers. Un autre récapitule, via un calendrier (du 1er janvier 2022 au 1er janvier 2030), les passages en hors-dérogation des principales espèces de légumes.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46333>  
 BIOFIL N ° 146, 01/03/2023, 7 pages (p. 48-54)

réf. 298-128

## PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

### Dans les coulisses du safran des volcans

CHAZAL Gaëlle

Le Puy-de-Dôme regroupe une quinzaine de producteurs de safran. Christopher Baur et Vincent Marrant cultivent 5 000m<sup>2</sup> de safran en conversion bio en Limagne, ainsi qu'une partie sur des terres volcaniques. La récolte des fleurs est réalisée avec des restaurateurs. Le pistil est ensuite retiré de la fleur, puis déshydraté (en perdant 90% de son poids). La récolte, selon les années, se situe entre 50 grammes et 500 grammes. Le kilo de safran se vend entre 30 000 € et 40 000 €.

MONTAGNE (LA) N ° 03/11/2022, 03/11/2022, 1 page (p. 7)

réf. 298-112



## Retour du Sival – salon du végétal spécialisé : Miser sur des ppam bio, locales et de qualité

RIVRY-FOURNIER Christine

À l'occasion du Sival (à Angers), une table ronde a été organisée, le 19 janvier 2023, sur la filière PPAM bio, autour de la thématique suivante : le marché est-il toujours porteur ? Ces cultures à forte valeur ajoutée bénéficient d'une dynamique exceptionnelle : les surfaces de PPAM bio ont bondi de 70 % entre 2020 et 2021. Or, face au tassement du marché, la filière a besoin de mieux se structurer. Se renseigner et assurer la commercialisation de sa production restent essentiels avant de s'installer. Selon François Duveau, producteur bio et co-fondateur d'Adatris (société créée en 2010, en Anjou, qui produit et transforme des PPAM), les PPAM peuvent être une source de diversification, mais il ne faut pas minimiser les investissements car ces cultures sont exigeantes, notamment en matière de désherbage. Il préconise également de contractualiser sa production au préalable, afin d'éviter les problèmes de trésorerie. Catherine Mahé s'est installée en 2016, en s'associant à un GAEC en production laitière, au sein duquel elle a créé un atelier de PPAM bio. Ses plantes séchées ou distillées sont destinées au marché du demi-gros. Pour elle, il est important de faire partie d'une démarche collective. Ainsi, elle a intégré un GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) qui la fait progresser sur des aspects aussi bien techniques qu'économiques. D'autres intervenants, comme Cécile Haridon (directrice de L'herbier d'Yves Rocher) et Marie Chupin (responsable commerciale chez Comptoir des Lys), apportent également leurs regards sur la filière.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46319>  
BIOFIL N ° 146, 01/03/2023, 2 pages (p. 11-13)

réf. 298-124

## PROTECTION PHYTOSANITAIRE

### Réduction des produits phytosanitaires : Le nouveau visage du réseau DEPHY en arboriculture et cultures légumières

LABEYRIE Baptiste / ECKERT Cathy

Le Réseau DEPHY a pour finalité de tester, de valoriser et de déployer des techniques et des systèmes agricoles réduisant l'usage des produits phytosanitaires. L'année 2022 marque le renouvellement du réseau FERME DEPHY Ecophyto. Près de 2 000 exploitations sont désormais engagées dans une démarche de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires. Pour les exploitations arboricoles (200 exploitations engagées) et celles en cultures légumières (255 exploitations engagées), l'objectif est de continuer la dynamique de réduction des IFT et d'enrichir les connaissances sur des pratiques alternatives. En arboriculture, 40 % des fermes suivies sont en bio. Les principales thématiques de travail retenues sont la gestion des adventices, la régulation biologique et les auxiliaires, l'environnement, l'optimisation du matériel, ainsi que l'arboriculture de précision. En cultures légumières, la part des exploitations biologiques atteint 62 % des fermes suivies. Les principales thématiques étudiées sont la gestion des adventices, la gestion du sol et de sa fertilité, la protection biologique intégrée (PBI), les couverts végétaux (en tant que plantes de service) et l'évolution de la marge.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46253>  
INFOS CTIFL N ° 381, 01/05/2022, 4 pages (p. 27-30)

réf. 298-013



## Use of Copper-Based Fungicides in Organic Agriculture in Twelve European Countries

*Utilisation de fongicides à base de cuivre en agriculture biologique dans douze pays européens (Anglais)*

TAMM Lucius / THUERIG Barbara /  
APOSTOLOV Stoilko / ET AL.

La réduction de l'usage de produits à base de cuivre est l'un des objectifs de l'agriculture biologique, mais aussi de la politique agricole mise en œuvre au niveau européen. Dans ce contexte, cet article vise à dresser un état des lieux de l'utilisation des produits à base de cuivre en agriculture biologique dans douze pays européens : Belgique, Bulgarie, Danemark, Estonie, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Norvège, Espagne, Suisse et Royaume-Uni. Il s'appuie sur des connaissances d'experts. Dans ces pays, 3258 tonnes de cuivre sont utilisées, chaque année, en agriculture biologique, soit 52 % de la dose annuelle autorisée. Les principales cultures concernées sont les oliviers, les vignes et les amandiers. 56 % des utilisations recensées le sont à des doses inférieures à la moitié de celles autorisées et, pour 27 % d'entre elles, les doses sont inférieures au quart des doses autorisées. Toutefois, un abandon total des produits à base de cuivre entraînerait des pertes de rendement non négligeables pour les agriculteurs. Pour en limiter encore l'usage, des stratégies préventives doivent être appliquées et développées, de même que des programmes de sélection de variétés résistantes doivent être mis en place. Un prix abordable des produits alternatifs est également une clé de réussite pour une stratégie de lutte sans cuivre.

[https://orprints.org/id/eprint/43952/1/Tamm\\_2022.pdf](https://orprints.org/id/eprint/43952/1/Tamm_2022.pdf)

AGRONOMY N ° Vol. 12, n ° 3, 01/03/2022, 21 pages (p. 1-21)

réf. 298-091

## SOL

### Recueil de pratiques : Découvrez 6 techniques pour observer (de manière simple et ludique) la fertilité du sol

TOSTAIN Caroline / METIVIER Thierry /  
GUIMAS Amandine / ET AL.

Ce recueil de pratiques présente six tests, facilement mobilisables par les conseillers agricoles et les agriculteurs, pour observer les propriétés des sols : le test au pénétromètre, le test à la bêche, le prélèvement à la fourche, le test de stabilité structurale, le test des slips, ainsi que l'analyse chimique. Pour chacune de ces techniques, sont expliqués : les objectifs, les modalités de mise en œuvre, les atouts et les inconvénients, le niveau de qualité de l'information ; l'avis d'un expert est également apporté. Ces tests ont été présentés sur la ferme vitrine Reine Mathilde, conduite en agriculture biologique dans le Calvados, lors d'une journée de formation et d'information organisée à l'occasion du lancement du dispositif d'essai Sol et Cultures. Ce dispositif vise notamment à comparer deux rotations (l'une pour l'élevage, l'autre plus céréalière) avec et sans labour.

[https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_](https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_)

[commun/publications/Normandie/ab-fertilite-sol.pdf](https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Normandie/ab-fertilite-sol.pdf)

2019, 20 p., éd. AGRICULTURES &  
TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE  
réf. 298-085



**Bio et non labour, est-ce possible ?  
Essai système pluri-annuel : Synthèse de  
3 années : 2019 à 2021**

METIVIER Thierry / GIRARD Jacques /  
GUIMAS Amandine / ET AL.

Dans le cadre du programme Reine Mathilde, dont la ferme vitrine est implantée sur le GAEC Guilbert, dans le Calvados, un essai visant à comparer labour et non labour en agriculture biologique a été réalisé de 2019 à 2021. La question du labour en AB est, en effet, une question-clé, beaucoup d'agriculteurs étant conscients de son impact sur les sols (bouleversement de la biologie du sol), tout en ne sachant pas comment s'en passer, en particulier pour la gestion des adventices. Deux rotations ont été mises en place : l'une de "type élevage" avec des cultures fourragères et des céréales autoconsommées, l'autre de "type cultures" avec des céréales de vente. Pour chacune d'elles, deux modalités, avec et sans labour, ont été comparées. Cette synthèse présente les détails de cet essai, ainsi que les principaux résultats obtenus. Elle s'appuie sur de nombreux indicateurs techniques et économiques. Des observations détaillées sur le sol ont été réalisées, avec différents tests et analyses, et des focus thématiques sont proposés (destruction de prairie sans labour, semis sans labour de blé ou de maïs après une prairie...). Globalement, la gestion des adventices s'est effectivement avérée plus délicate en non labour mais, si la stabilité structurale du sol et la biomasse microbienne étaient plus importantes dans ces conditions, les vers de terre, notamment endogés, étaient plus nombreux avec labour. Plusieurs conclusions restent à confirmer et dépendent des conditions pédoclimatiques.

[https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Normandie/AB-RM-SOL-2021.pdf](https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Normandie/AB-RM-SOL-2021.pdf)  
2022, 36 p., éd. AGRICULTURES &  
TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE  
réf. 298-086

**VITICULTURE**

**Les fraises intercepts pour mulcher et  
désherber**

VIMOND Ludovic

À l'occasion du salon professionnel Sitevi, les viticulteurs ont pu découvrir deux outils munis de fraises intercepts pour travailler les bordures de rangs des vignobles : l'Agile de la société Alpego et le Terra Ranger du constructeur Van Wamel Perfect. Outre le travail fin sur la terre et la gestion de l'enherbement, les fraises facilitent la pénétration des autres outils (lames) qui leur sont associés.

REUSSIR VIGNE N ° 296, 01/06/2022, 1 page (p. 28)  
réf. 298-082



## Flavescence dorée : De l'éradication à l'enrayement ?

ROSE Frédérique

La réglementation encadrant les stratégies de lutte contre la flavescence dorée (FD) devrait évoluer. Un règlement européen d'enrayement de la FD est, en effet, en préparation et devrait compléter le RCE 2016-2031 relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux. Ce nouveau règlement d'enrayement prévoit d'adapter les mesures de lutte contre les organismes nuisibles largement présents sur le territoire de l'Union Européenne, et pour lesquels les objectifs d'éradication ne sont plus réalisables. Le projet de règlement définit des zones où la maladie ne peut plus être éradiquée. Ces zones sont entourées de zones tampon, d'une largeur d'au moins 2,5 km, où les mesures de gestion seront renforcées afin d'éviter la propagation de la maladie dans les zones indemnes. Ainsi, parmi les zones de lutte obligatoire actuelles, certaines resteront avec un objectif d'éradication, et d'autres deviendront des zones basées sur une stratégie d'enrayement. Cet article est accompagné de deux encarts. Le premier est dédié au projet Risca, qui a étudié, de 2019 à 2021, l'influence des friches viticoles et des vignes ensauvagées sur la gestion de la flavescence dorée. Le second apporte des informations sur une méthode de surveillance efficace de la flavescence dorée : la surveillance déléguée à un Gdon (Groupement de défense contre les organismes nuisibles). Les vigneron et l'État (via la Fredon) financent des professionnels, salariés du Gdon, pour effectuer cette surveillance. Cette organisation est illustrée par le Gdon du Gaillacois, dans le Tarn.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46223>  
VITISBIO N ° 16, 01/07/2022, 3 pages (p. 20-22)

réf. 298-003

## Parcours de vigneron : Domaine Alain Mathias : Bastien et Carole Mathias : « Chercher aujourd'hui des solutions pour demain »

KACHKOUCH SOUSSI Claire

Le domaine familial Alain Mathias est situé dans l'Yonne, dans les vignobles d'Epineuil et de Chablis. Créé en 1982, il est composé de 14 ha (dont 12 ha en production) et il est en bio depuis 2013. Bastien Mathias, le fils d'Alain, et son épouse, Carole, ont repris les rênes du domaine en 2015. Tous deux sont œnologues de formation. Ces jeunes vigneron bénéficient des acquis transmis par leurs prédécesseurs, mais ils n'hésitent pas à multiplier les tests et les innovations, à la vigne et au chai, pour anticiper les défis de demain : préserver la vie et la qualité du sol (notamment via l'implantation d'engrais verts et l'épandage de compost), lutter contre le gel (utilisation de bougies de cire, avec une réflexion autour d'un investissement dans des fils chauffants ou dans de petites éoliennes auto-génératrices, et de la réduction des surfaces cultivées de 12 à 10 ha pour mieux les protéger), tester de nouveaux porte-greffes (Paulsen, 333-EM, 140-RU, RSB 1, fercal et 5C), essayer de nouveaux contenants pour la vinification, réaliser un élevage long des bourgognes et des chablis, diminuer la vente en vrac au profit du développement de la vente aux restaurateurs et aux cavistes...

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46224>  
VITISBIO N ° 16, 01/07/2022, 5 pages (p. 24-28)

réf. 298-004



## Parcours de vigneron : Vignobles Mourat : Aurélien Richard et Aurélien Bourdin : Du matériel de pointe pour une conversion réussie

JEAN Louise

Au sein de l'appellation Fiefs Vendéens, le domaine des vignobles Mourat, avec ses 160 ha, représente un tiers de l'appellation. Créé en 1976 par Jean Mourat, il comptabilise maintenant quatre chais. Il s'est aussi diversifié en accueillant des séminaires et des mariages, et en proposant un parcours pour visiter les vignes. Aurélien Bourdin, responsable des vignobles, explique que la conversion du domaine a débuté en 2007 et qu'elle s'est étalée sur une dizaine d'années. Le passage en bio ne s'est pas effectué sans heurts, notamment avec une pression en mildiou assez conséquente. Actuellement, c'est le gel et les attaques d'insectes qui inquiètent les viticulteurs. Pour y faire face, ils s'efforcent d'avoir des vignes en bonne santé et une grande réactivité au niveau des traitements (le domaine a investi dans du matériel performant pour être capable de traiter les 160 ha en 2 jours, voire en 1,5 jour). Pour renforcer la santé de la vigne, cette dernière reçoit des biostimulants, des engrais organiques, des engrais foliaires, des oligo-éléments et des préparations biodynamiques. Au chai, les blancs, rosés, rouges et pétillants bénéficient d'installations de pointe. Ces dernières sont présentées par Aurélien Richard, le maître de chai.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46226>  
VITISBIO N ° 16, 01/07/2022, 5 pages (p. 30-34)

réf. 298-005

## Protection physique contre ravageurs, maladies : Imaginer des systèmes en rupture ?

ROSE Frédérique

En viticulture, de nombreuses méthodes de lutte physique sont en cours de développement pour lutter contre les ravageurs. Elles représentent de véritables alternatives aux traitements phytosanitaires. Quelle est leur efficacité ? Quelle adaptabilité possible et pour quels vignobles ? Cet article répond à ces questions pour trois nouvelles technologies : des bâches (Viti-Tunnel), des flashes UVC et un aspirateur à cicadelles. Le dispositif Viti-Tunnel est développé par la société Mo.Del. Dès que le capteur du dispositif détecte de la pluie, des bras déploient des bâches en polyane au-dessus du rang de vigne afin de former un toit. L'eau de pluie s'écoule entre chaque bâche, au niveau de l'inter-rang. Les bâches se réenroulent lorsque le capteur ne détecte plus de gouttes durant quatre minutes. Ce dispositif, encore en cours de développement, est testé, depuis 2019, sur dix propriétés girondines. La protection contre le mildiou obtenue avec Viti-Tunnel (sans autre traitement) est, pour l'instant, identique, voire meilleure, que celle obtenue avec les interventions phytosanitaires des vigneron. Ce système permettrait également de lutter contre le gel, voire contre la grêle. Le travail du sol reste possible malgré ce dispositif, mais il demande quelques adaptations. Le coût serait de 15 à 20 € le mètre linéaire. UV Boosting propose une technologie reposant sur des panneaux envoyant des flashes UVC pour stimuler les défenses des plantes. Le projet Casdar Oidiuv a permis de tester les effets de ce traitement sur l'oïdium. 25 autres sites ont testé ses effets contre le mildiou. Des essais ont aussi été menés en Suisse. Certains résultats sont bons, d'autres sont plus mitigés. Pour finir, le projet Vacuum Bug a testé l'aspirateur à cicadelles de la flavescence dorée. Les résultats sont en cours de traitement.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46228>  
VITISBIO N ° 16, 01/07/2022, 5 pages (p. 40-44)

réf. 298-007



## Le point avec Certipaq Bio : Quelques points sur la nouvelle réglementation

LEREBOURS Gwénaël

Le nouveau règlement européen bio, en vigueur depuis le 1er janvier 2022, comporte des modifications pour la viticulture. Cet article revient sur deux d'entre elles : les bonnes pratiques agronomiques et les dérogations exceptionnelles concernant le recours aux sulfites. Concernant les bonnes pratiques agronomiques, la fertilité et l'activité biologique du sol doivent être préservées ou augmentées avec des engrais verts, des légumineuses, la diversité végétale et l'épandage de matières organiques (de préférence compostées). Il est nécessaire de mettre en œuvre toutes ces bonnes pratiques avant de recourir à des fertilisants. Les dérogations exceptionnelles concernant le recours aux sulfites demeurent possibles si les pouvoirs publics reconnaissent un état de catastrophe naturelle sur une zone géographique donnée, ou pour un opérateur particulier (ex : fortes pluies lors des vendanges, ce qui dégrade l'état sanitaire du raisin). Un encart est également réservé aux produits de nettoyage et de désinfection utilisables en viticulture et en vinification biologiques.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46229>  
VITISBIO N ° 16, 01/07/2022, 1 page (p. 52)

réf. 298-011

## Adel Bakache, expert en pulvérisation : « En savoir plus sur le lien entre pulvérisation et efficacité biologique »

ROSE Frédérique

Adel Bakache est conseiller en agroéquipement et en viticulture de précision à la Chambre d'agriculture de Gironde. La qualité de la pulvérisation est au cœur de son métier. En plus des formations et des conseils qu'il dispense, il développe des projets sur ce sujet. Dans cette interview, il présente le projet Eval'Pulvé, qui porte sur le développement d'une nouvelle méthode pour mesurer la qualité de la pulvérisation. La pulvérisation est souvent testée à l'aide de papiers hydrosensibles ; or, ces papiers présentent plusieurs inconvénients : résultats biaisés en fonction de l'endroit où ils sont placés dans la vigne ; leur utilisation ne couvre pas l'intégralité du feuillage et ne permet pas de connaître la quantité de produit déposé sur les feuilles... Le projet Eval'Pulvé a imaginé un système qui repose sur la pulvérisation de fluorescéine sur la vigne. Des échantillons de vigne traitée sont ensuite prélevés, puis placés dans un boîtier noir. Un éclairage UV révèle, en fluo, les parties traitées (le fluo, plus ou moins intense, permet aussi d'évaluer la quantité de produit déposé). Une photo est alors prise à l'aide d'un smartphone pour conserver une trace. L'outil est toujours en cours de développement et sera commercialisé aux conseillers, voire aux viticulteurs s'ils le souhaitent. Il existe néanmoins un frein important à l'utilisation de cette méthode en bio : la fluorescéine n'est pas autorisée en bio (ce sujet est en cours de discussion avec les autorités). Au cours de cette interview, Adel Bakache livre également des conseils spécifiques aux vignerons bio. Il insiste notamment sur le fait que le volume de produit pulvérisé ne doit pas être inférieur à 200 L/ha afin d'améliorer la couverture par le produit et d'éviter que les gouttelettes ne s'évaporent avant d'atteindre la végétation.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46235>  
VITISBIO N ° 16, 01/07/2022, 3 pages (p. 45-47)

réf. 298-008





## Stress hydrique : Assurer le bon équilibre de la vigne

VICHARD Justine

Les pluies orageuses d'été ne sont plus systématiques. Les vignes peuvent rapidement souffrir d'un déficit hydrique, ce qui entraîne une baisse de la production de jus dans les baies et un déséquilibre au niveau des maturités (augmentation de la maturité alcoolique au détriment de la maturité phénolique). Pour limiter ce phénomène, il est possible, en amont d'un stress hydrique, d'apporter des extraits fermentés de consoude. Cette plante va stimuler la vie biologique du sol, dont les mycéliums qui forment des symbioses mycorhiziennes avec les racines de la vigne. Ces mycéliums explorent les différentes couches du sol et font remonter des informations à la vigne, notamment sur la présence d'eau ou non en profondeur. Une vigne avec des symbioses opérationnelles adaptera plus facilement sa stratégie à la présence ou non d'eau. Néanmoins, les sécheresses impactent la vie biologique et ralentissent considérablement ces échanges. Si le stress hydrique est installé, il est possible de recourir à l'achillée millefeuille et/ou à la camomille matricaire. Ces plantes viennent stimuler le cycle du potassium. Le potassium joue un rôle dans la régulation de la transpiration des plantes, puisque cet ion entre dans la gestion (ouverture et fermeture) des stomates. Assurer le bon fonctionnement de son cycle permet une meilleure gestion de l'évapotranspiration. La potasse participe également à une meilleure résistance des parois cellulaires des plantes, ce qui les rend plus résistantes face aux ravageurs.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46236>  
VITISBIO N ° 16, 01/07/2022, 2 pages (p. 48-49)

réf. 298-009

## Allergènes, vins vegan... Les alternatives aux colles animales

FURET Arnaud

Les premiers travaux sur les colles végétales ont tout d'abord concerné les vins blancs et rosés. Le collage est, en effet, plus utilisé sur ces types de vins que sur les vins rouges (du fait de l'élevage plus long des vins rouges). Ces travaux ont débuté dès 2012, avec l'arrivée du cahier des charges bio pour la vinification. Il fallait alors trouver des alternatives à la PVPP (interdite en bio) et à la caséine (soumise à l'étiquetage allergène) utilisées sur les vins blancs et rosés. Les colles végétales à base de protéines de pois, de pomme de terre ou de chitine fongique se sont avérées efficaces. Sur les rouges, le collage se fait toujours classiquement avec de la gélatine (très largement utilisée) ou de l'ovalbumine (moins utilisée car soumise à l'étiquetage allergène). Toutefois, la demande sociétale, tendant vers des vins vegan, incite à trouver des alternatives à la gélatine. Sudvinbio, l'IFV et l'IOC (Institut œnologique de Champagne) ont mené un projet jusqu'en 2022 pour trouver des colles végétales ou des colles à base de substances minérales. Cet article est accompagné du témoignage de Benjamin et Sandrine Delobel, vignerons bio en Val de Loire, qui ont très peu recours au collage, mais qui gardent en tête que les aléas climatiques extrêmes pourraient les pousser à utiliser cette technique.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46237>  
VITISBIO N ° 16, 01/07/2022, 2 pages (p. 50-51)

réf. 298-010



## Matériels et intrants – Vu au Sival

VITISBIO

Cet article présente des matériels et des intrants, majoritairement destinés à la viticulture et utilisables en agriculture biologique, exposés lors de l'édition 2022 du Sival (salon dédié aux matériels et aux services pour les productions végétales spécialisées) : 1 – Actisol présente sa nouvelle gamme de tondeuses interceps nommée Eolys, ainsi que son porte-outil Combimixt adapté aux vignes étroites ; 2 – Beeguard propose le système Beelive (adapté aux ruches dadant et langstroth), qui compte le nombre d'abeilles sortant et entrant dans la ruche, et indique ainsi le taux de mortalité journalier de ces insectes ; 3 – Biovedas a développé Renfor, un engrais foliaire qui aide à renforcer les parois des baies de raisin afin d'éviter les pourritures de fin de cycle ; 4 – Boisselet met en avant son disque interceps concave Valmatic, ainsi que sa lame « Sabre » pour un meilleur désherbage sur le rang ; 5 – CLC - Delta Sud présente Aromy, une cuve en béton (destinée à la vinification) créée sur la base du nombre d'or ; 6 – Bärh propose des disques émotteurs et des bineuses à doigts pour travailler sur le rang ; 7 – Pineau Frères commercialise le Roto Scalp, un outil de désherbage mécanique multifonction pour l'inter-rang ; 8 – Pulvécenter et Praysbee présentent la rampe de pulvérisation Wulp, qui limite les dérives et assure une bonne pulvérisation dans le feuillage de la vigne ; 9 – RB3D a développé l'exosquelette Exoviti pour soulager le dos des vigneron ; 10 – Violleau, spécialiste dans la production de biostimulants et de fertilisants organiques, propose sa gamme 100 % organique VIO®Orga, développée dans une logique de circuits courts.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46251>

VITISBIO N ° 16, 01/07/2022, 4 pages (p. 53-56)

réf. 298-012

## Sécheresse : Des pistes émergent

DE NADAILLAC Clara

En viticulture, de nombreux essais sont menés afin de trouver des adaptations à la sécheresse. Des filets d'ombrage ont, par exemple, été testés par les Chambres d'agriculture du Var et du Vaucluse. Des filets verticaux noirs, d'environ 1 m de hauteur, ont ainsi été disposés dans des parcelles de grenache. Deux facteurs ont été testés : la date d'installation des filets (entre la préfloraison et la véraison) et l'intensité de l'ombrage (filets à 50 % et 70 % d'ombrage). Les résultats sont prometteurs (meilleure croissance végétative, moins d'accumulation de sucre dans le raisin), mais leur utilisation ne semble pas compatible avec tous les types de cépages. Dans les Pyrénées-Orientales, des expérimentations sont en cours sur l'installation de panneaux photovoltaïques dans les vignes. Ces panneaux ont donné des résultats plutôt prometteurs en réduisant l'amplitude thermique (il fait moins chaud en dessous des panneaux durant l'été, et plus chaud durant l'hiver) et en limitant l'évapotranspiration. La Chambre d'agriculture du Vaucluse a aussi testé la technique de la brumisation, qui est utilisée en Australie, mais les essais ont montré qu'elle était moins intéressante que l'irrigation dans les systèmes français étudiés. D'autres leviers peuvent être actionnés contre la sécheresse, comme le choix des cépages, la densité de plantation, ou encore la période de taille.

REUSSIR VIGNE N ° 295, 01/05/2022, 2 pages (p. 16-17)

réf. 298-026



## Utilisation du biocontrôle contre les tordeuses de la grappe

BURGUN Xavier

Les produits de biocontrôle sont des alternatives efficaces pour lutter contre les tordeuses de la grappe (aussi appelées vers de la grappe). Les différentes solutions proposées sur le marché permettent de s'attaquer à différents stades de développement de ce ravageur. La confusion sexuelle consiste à perturber la rencontre entre les tordeuses mâles et femelles (pour éviter leur reproduction et la ponte d'œufs) en répandant, dans l'atmosphère, la principale molécule du bouquet phéromonal des femelles. Cette solution est spécifique à chaque espèce de tordeuse (eudémis ou cochylys) et peut être appliquée par la pose de diffuseurs sur le palissage, ou par aérosol. Ces techniques nécessitent une surface minimum de 5 ha, et la mise en place d'une lutte collective. Il est aussi possible de recourir à des trichogrammes. Ces insectes s'attaquent aux œufs des ravageurs, puisque ce sont des parasitoïdes oophages de nombreux insectes. Ils sont appliqués à l'aide de diffuseurs. Autre solution envisageable, qui vise cette fois-ci les larves des tordeuses : l'application de bactéries *Bacillus thuringiensis*. Ces dernières synthétisent une protoxine qui, si elle est ingérée par les larves, provoquera leur mort dans les 48 h. Ces bactéries sont appliquées par pulvérisation au niveau de la grappe.

REUSSIR VIGNE N ° 295, 01/05/2022, 2 pages (p. 24-25)

réf. 298-027



## MARCHÉ

## FILIÈRE

### Tout savoir sur l'alimentation bio

BRAMI Hannah / PALAIZINES Agathe /  
PEDROSA Clément / ET AL.

Pour la première fois, en 2021, le chiffre d'affaires des ventes de produits biologiques a chuté de 3 % en France. Alors que les chiffres du bio des années précédentes révélaient que les Français accordaient un intérêt croissant aux produits biologiques, comment expliquer cette diminution de la consommation ? Ce numéro d'Idées Pratiques propose un décryptage de l'alimentation biologique : - L'agriculture biologique, des années 1920 à 2020 ; - Provenance des produits : bio d'ici ou d'ailleurs (réglementation, nourrir le monde...) ; - Agriculture bio : de la fourche à l'assiette (définition, cahier des charges, contrôles...) ; - La santé dans l'assiette (bienfaits pour la santé, régime alimentaire...) ; - Manger bio sans se ruiner (grande surface ou magasin bio, quelles solutions pour manger bio à moindre coût...) ; - Règles renforcées, labels... L'agriculture bio sous la tutelle européenne (labels...) ; - Goût, conservation... Manger bio, un gage de qualité ? (calendrier de saison, réduction du gaspillage...).

IDÉES PRATIQUES N ° 11, 20/10/2022, 68 pages (p. 1-68)  
réf. 298-049

### Restauration collective : Contractualiser pour pérenniser le débouché ?

FOLLIN Emmanuelle

Avec la loi EGAlim, les débouchés dans la restauration collective, pour les producteurs bio, se développent de plus en plus. Pour faire de cette opportunité des partenariats durables entre les gestionnaires de cuisines et les producteurs bio locaux, la planification et la contractualisation permettent d'assurer l'approvisionnement des restaurants collectifs, tout en sécurisant, pour les producteurs, la vente d'une partie de leurs volumes sur 6 mois ou 1 an. À travers deux interviews, l'une de deux représentantes de la ville d'Auray et l'autre de maraîchers de la ferme du Corbier à Brandivy, cet article fait le point sur différents partenariats mis en place dans le Morbihan.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46270>  
SYMBIOSE N ° 283, 01/11/2022, 2 pages (p. 18-19)

réf. 298-053

### Rééquilibrer le marché bio grâce aux leviers européens

BARGAIN Véronique

La filière laitière biologique connaît une crise depuis 2021. Afin de retrouver un équilibre entre l'offre et la demande, il est possible, pour les acteurs de la filière, de mobiliser des leviers européens, et notamment des dérogations dites "durabilité" aux règles de l'OMC (organisation commune des marchés agricoles). C'est ce qu'a fait Bioland, en Allemagne, dont la coordinatrice filière lait bio apporte son témoignage dans cet article. La mise en place de programmes opérationnels pour financer les organisations de producteurs (OP) et les associations d'organisations de producteurs (AOP) est une autre piste évoquée.

REUSSIR LAIT N ° 373, 01/11/2022, 1 page (p. 20)

réf. 298-089



## Défis de la bio : Comment rendre la bio désirable

FERNANDEZ Sauveur

Alors que de nouveaux labels viennent brouiller la perception du consommateur, le marché bio souffre d'un déficit de désirabilité des produits biologiques. En effet, si la bio suscite toujours la confiance, les consommateurs sont de moins en moins motivés pour accepter l'inévitable écart de prix. Comment rendre la bio désirable ? Pour répondre à cette question, cet article indique trois pistes de travail : mieux valoriser les atouts du label bio, utiliser un langage adapté aux moins de 35 ans, capter les tendances fortes du commerce.

BIO LINEAIRES N ° 105, 01/01/2023, 1 page (p. 13)

réf. 298-063

## Faible augmentation des prix en MSB sur un an !

OPTI-MIX

Entre octobre 2021 et octobre 2022, les prix des produits de grande consommation et frais libre service bio (PGC-FLS) ont augmenté de 10,4 % dans la grande distribution. En magasins bio, ces prix ont augmenté, de façon plus modérée, de 3,8 %. D'avril à octobre 2022, l'inflation, en très forte augmentation en GMS (+7,5 %), a connu un ralentissement dans les enseignes bio (+1,2 %). Les produits bio du rayon boulangerie et pâtisserie industrielles sont les plus impactés par la hausse des prix...

BIO LINEAIRES N ° 105, 01/01/2023, 1 page (p. 15)

réf. 298-064

## Dossier : Distribution spécialisée : Le marché en 2022

LEMAIRE Antoine / BIO-LINEAIRES / FAVRE Juliette

Au sommaire de ce bilan 2022 de la distribution spécialisée bio en France : - Activité en magasins bio durant les 11 premiers mois 2022 ; - Ouvertures, fermetures 2022 : Un bilan inédit ; - Carte de France 2022 des magasins bio ; - Bilan des principales enseignes régionales en 2022 ; - Bilan des principaux groupements bio et enseignes nationales en 2022 ; - Bilan des principales enseignes belges bio en 2022 ; - Les PGC FLS (produits de grande consommation et frais libre service) bio et non bio en GMS à fin novembre 2022 ; - L'année se termine dans la tourmente pour les PGC FLS bio.

BIO LINEAIRES N ° 105, 01/01/2023, 11 pages (p. 49-67)

réf. 298-067

## Biofuture : Aider les gens à changer le monde sans changer leurs habitudes

BIO-LINEAIRES

Soucieux de défendre une alimentation saine et responsable, Sébastien Loctin a fondé, en 2009, l'entreprise Biofuture et la marque Quintesens. Avec l'aide de professionnels de la nutrition, Sébastien s'est d'abord concentré sur le marché de l'huile, avec pour fil rouge d'offrir des produits aux apports nutritionnels optimaux pour la santé. En 2013, après avoir obtenu la certification bio, (malgré la présence d'huile de poisson issu de pêche sauvage et non certifiable) les huiles santé de Biofuture ont été lancées sur le marché. Sébastien s'est ensuite attelé au marché des vinaigrettes, puis à celui des "junk sauces" (ketchup, barbecue, burger, mayonnaise) et, depuis début 2023, ses chefs revisitent les sauces pimentées (tabasco...). Pour la fabrication des produits, l'entreprise a fait le choix de sous-traiter à des artisans français, qui travaillent sur la base d'un cahier des charges strict (produits bio et bruts, locaux, sans additifs...). Les produits sont distribués dans environ 2500 magasins bio en France, ainsi qu'en e-commerce.

BIO LINEAIRES N ° 105, 01/01/2023, 2 pages (p. I-II)

réf. 298-068



## Salaison Bio Valeur (SBV) : « Nous sommes une salaison qui appartient à des éleveurs »

BIO-LINEAIRES

La Salaison Bio Valeur (SBV) est une unité de transformation de porcs 100 % bio, appartenant à Bio Direct, un groupement de 80 producteurs qui représente 35 % de la production de porcs bio en France. Les fermes adhérentes, certifiées Bio Cohérence, sont engagées sur des pratiques d'élevage respectueuses des animaux et de leur bien-être, en plein air ou sur paille (sans caillebotis) et dans des élevages à taille humaine, et visent l'autonomie alimentaire (production sur l'exploitation des céréales destinées à l'alimentation des porcs). L'ensemble de la production, distribuée en priorité en magasins bio, mais aussi à des grossistes, des transformateurs à la restauration hors domicile, est commercialisée avec une chaîne maîtrisée de A à Z, sous le label Bio Équitable en France. En réponse à une croissance forte depuis plus de 10 ans, l'entreprise a engagé des travaux d'agrandissement et de modernisation des locaux, dont l'inauguration est prévue au printemps 2023.

BIO LINEAIRES N ° 105, 01/01/2023, 2 pages (p. III-IV)

réf. 298-069

## Bretagne : Comment booster la consommation en magasin bio ?

BIO-LINEAIRES

Le 1er décembre 2022, à Pontivy (56), Initiative Bio Bretagne (IBB) a organisé des rencontres professionnelles pour faire le point sur la consommation dans les magasins bio. À cette occasion, IBB a présenté les résultats de son enquête bisannuelle auprès des magasins bio bretons : nombre de magasins, évolution du CA, comportement du consommateur, concurrence, perspectives d'avenir...

BIO LINEAIRES N ° 105, 01/01/2023, 1 page (p. 114)

réf. 298-070

## Le bio en baisse : Simple ralentissement ou véritable décrochage ?

GORGE Suzanne

En France, alors que le marché bio connaît, depuis 2021, une baisse de son chiffre d'affaires, Terra Nova a cherché à comprendre quelles étaient les causes de cette baisse de la consommation. Dans le même temps, l'offre bio a continué à se développer. Dans ce rapport, Terra Nova formule des propositions pour faire connaître et reconnaître la bio, améliorer la structuration de la filière, assurer des revenus aux producteurs, poursuivre la démocratisation de sa consommation. L'objectif poursuivi est de faire en sorte que ce ralentissement de la consommation ne vienne pas compromettre les efforts engagés pour accélérer la transition écologique de l'agriculture.

[https://tnova.fr/site/assets/files/48090/terra-nova\\_rapport\\_le-bio-en-baisse-simple-ralentissement-ou-veritable-decrochage\\_150223.pdf](https://tnova.fr/site/assets/files/48090/terra-nova_rapport_le-bio-en-baisse-simple-ralentissement-ou-veritable-decrochage_150223.pdf)

2023, 58 p., éd. TERRA NOVA

réf. 298-073



## Graines germées : Marché de niche : Quarante nuances de goût

PELLÉ Emmanuelle

La crise d'E. coli, en 2021, a été dévastatrice pour les graines germées en 2011 mais le marché de ce produit ultra-frais prend un nouvel essor aujourd'hui. On distingue les graines germées et les micropousses selon leur durée de croissance. Toutes les semences à destination des micropousses sont soit bio, soit non traitées, mais seules les graines germées peuvent prétendre à la certification (sur dérogation). Ces deux produits ont des propriétés nutritives très élevées (concentré de vitamines, micronutriments...), une forte intensité de goût, un aspect délicat permettant de décorer les assiettes, un coût faible... Pour toutes ces qualités, ils intéressent les chefs restaurateurs, mais aussi le snacking (bars à salades, sandwiches...) avec leur côté healthy. Par ailleurs, la demande est croissante en GMS de la part des consommateurs, bien qu'elle doive être accompagnée de pédagogie, de dégustations, d'informations... Les primeurs et les magasins de proximité peuvent jouer ce rôle plus facilement. Il existe de nombreuses références de graines germées et de micropousses, sachant que quelques références représentent l'essentiel du marché (betterave, alfalfa, radis, poireau, pois, moutarde, chou, haricot mungo). Laurent Couraudon, président de l'entreprise Wesh Grow et maraîcher cavernicole, témoigne sur cette production en ferme urbaine (garages réaménagés en salle de culture et nurserie pour ses végétaux), avec des livraisons de proximité en vélo pour la restauration, ainsi que pour des GMS et de la vente aux particuliers. L'entreprise est implantée à Paris et à Marseille.

VEGETABLE N ° 400, 01/06/2022, 4 pages (p. 50-53)

réf. 298-120

## SANTÉ

### Prospective association between dietary pesticide exposure profiles and postmenopausal breast-cancer risk in the NutriNet-Santé cohort

*Association prospective entre les profils d'exposition aux pesticides alimentaires et le risque de cancer du sein post-ménopausique dans la cohorte NutriNet-Santé (Anglais)*

REBOUILLAT Pauline / VIDAL Rodolphe / CRAVEDI Jean-Pierre / ET AL.

Si les risques cancérigènes et de perturbateurs endocriniens de certains pesticides utilisés en agriculture sont désormais connus, les études sur le lien entre les pesticides auxquels les femmes sont exposées via leur alimentation et les risques de développer un cancer du sein sont peu nombreuses. Au travers de la mobilisation des données de la cohorte NutriNet-Santé, les auteurs de cette étude se sont intéressés au lien entre l'exposition alimentaire aux pesticides et le risque de cancer du sein chez les femmes ménopausées. Les données ont été collectées en 2014 par le biais d'un questionnaire sur les habitudes alimentaires des consommatrices, avec une distinction notamment entre produits biologiques et produits conventionnels. Les réponses de plus de 13 000 femmes ont ainsi pu être utilisées pour cette analyse. Les principaux résultats obtenus suggèrent bien un lien entre l'exposition aux pesticides par l'alimentation et le risque de cancer du sein. Toutefois, ces recherches doivent être approfondies pour, d'une part, mettre en lumière les mécanismes en jeu et, d'autre part, élargir ce type d'études à d'autres populations.

<https://doi.org/10.1093/ije/dyab015>

INTERNATIONAL JOURNAL OF EPIDEMIOLOGY N ° Vol. 50, n ° 4, 01/08/2021, 15 pages (p. 1184-1198)

réf. 298-090



## ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

### AGRICULTURE- ENVIRONNEMENT

**Biodiversité fonctionnelle en arboriculture : Reconnaissance automatisée des oiseaux et des mammifères pour le suivi de la biodiversité des exploitations agricoles**

RICARD Jean-Michel / MICHAUD Marion /  
DUCLOS Gwenaël

Un logiciel de classification automatique des espèces d'oiseaux et de mammifères, basé sur le Deep Learning, a été co-développé par WIPSEA et le CTIFL. Des essais ont été mis en place dans les vergers du site expérimental CTIFL de Balandran. Ce logiciel, nommé Harmony, est capable de reconnaître, avec une grande précision, 22 espèces d'oiseaux (pigeons, pies, buses, grands-ducs, choucas, rolliers...) et trois de mammifères (renards, écureuils et ragondins) à partir d'images enregistrées par des pièges photographiques installés dans les vergers ou près d'aménagements agroécologiques. Ce dispositif inventorie ainsi la faune présente sur une exploitation. Le déploiement de ce dispositif dans différentes régions permettrait d'augmenter le nombre d'espèces identifiables par Harmony. À terme, il pourrait déboucher sur un observatoire de la biodiversité des oiseaux et des mammifères à une échelle plus large. Une version de ce logiciel est également en cours de développement pour la classification automatique de groupes d'insectes auxiliaires.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46258>

INFOS CTIFL N° 381, 01/05/2022, 6 pages (p. 52-57)

réf. 298-015

**L'albédo, un levier pour atténuer le changement climatique**

DELISLE Cyrielle

Les prairies réfléchissent une partie de l'énergie solaire vers l'espace. Grâce à ce phénomène physique, appelé l'albédo, elles contribuent à amoindrir le changement climatique. Suivant le type de surface et le type de végétal, la proportion de lumière réfléchi est variable. C'est pourquoi le projet albédo-prairies, piloté par l'Institut de l'Élevage et l'Université Paul-Sabatier-Centre d'études spatiales de la biosphère, a été lancé. Son objectif est de caractériser la variabilité spatiotemporelle de l'albédo des prairies françaises, afin d'identifier des leviers pour maintenir, voire améliorer, leur albédo, et ainsi amplifier la contribution des prairies à l'atténuation du changement climatique (en plus du stockage de carbone). Sept stations aux pédoclimats contrastés participent à ce projet. Les modalités de gestion des prairies sont également variées, que ce soit en matière de chargement ou d'utilisation (pâturage/fauche). Les premiers résultats montrent que, dès qu'un événement survient dans une prairie (fauche, pâturage), l'albédo diminue jusqu'à ce que l'herbe repousse. Le pâturage semble moins impactant que la fauche, mais cela dépend en grande partie du chargement instantané sur la parcelle.

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 303, 01/05/2022, 1 page (p.10)  
réf. 298-023

**Regarder les grandes évolutions à venir sur les exploitations**

DELISLE Cyrielle

Quels seront les impacts du changement climatique sur les exploitations normandes ? C'est la question à laquelle tente de répondre l'outil de diagnostic régional Agri'Clim. Ce dernier est destiné aux agriculteurs, aux techniciens et aux conseillers normands. Il permet de visualiser précisément, à l'échelle locale, les effets du changement climatique, en fournissant des données sur une soixantaine de sites répartis sur toute la Normandie. Agri'Clim regroupe, à la fois, des indicateurs climatiques (ex : évolution des températures, des risques de gel...) et des indicateurs agroclimatiques (ex : évolution des stades majeurs du blé, du stress pour les bovins...). Cet outil est déjà utilisé par les Chambres d'agriculture de Normandie dans le cadre de formations et de prestations.

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 303, 01/05/2022, 1 page (p. 41)  
réf. 298-024





## Dossier spécial : Gestion des déchets

GENTHON Pierre-Etienne / CLOUPET Julie / ET AL.

En 2021, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) estimait que 1,3 millions de tonnes de déchets étaient générés par le secteur de l'agriculture et de la pêche. À l'échelle des fermes, ces déchets proviennent notamment des emballages et des plastiques usagés, mais aussi des produits phytopharmaceutiques non utilisés, ou encore des produits de soins aux animaux... Ce dossier fait un focus sur les pratiques de gestion et de valorisation des déchets de l'agrofourniture générés sur les fermes. Il regroupe les articles et les témoignages d'éleveurs suivants : 1 - A.D.I.VALOR ou quand la filière agricole s'organise autour de la gestion des déchets produits sur les fermes ; 2 - Les déchets de soins en élevage : Comment s'y retrouver ? ; 3 - Minagris : Un projet européen étudiant l'impact des débris plastiques sur la biodiversité des sols ; 4 - Vers plus de réemploi : L'exemple de Consign'up et du retour de la consigne ; 5 - Passer au vert... avec le verre !!! : témoignage de Pierre-Yves Moriceau et d'Arnaud Robin, producteurs-transformateurs laitiers bio dans le Morbihan (56) ; 6 - On parle de bêche d'ensilage réutilisable chez Gilles Veigneau, éleveur de bovins lait bio dans l'Orne (61) ; 7 - Limitation des déchets de traite : La prévention avant tout (Guillaume Padet, éleveur de bovins lait bio dans la Loire, 42) ; 8 - Une seconde vie pour nos déchets (exemples de recyclage en agriculture).

VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 109, 01/12/2022, 16 pages (p. 4-19)  
réf. 298-057

## Prospective : Agriculture européenne sans pesticides chimiques en 2050 - Résumé

MORA Olivier / BERNE Jeanne-Alix / DROUET Jean-Louis / ET AL.

A travers ses stratégies "De la ferme à la table" et "Biodiversité", l'Union Européenne s'est fixé l'objectif ambitieux de réduire de 50 % l'usage des pesticides chimiques d'ici 2030. Si les impacts de ces produits sur l'environnement et la santé sont en effet devenus une préoccupation majeure, s'en passer totalement reste malgré tout une problématique forte : dans quelles conditions et suivant quelles modalités une telle transition de nos modèles agricoles est-elle réalisable ? Avec quelles conséquences sur la production agricole, les régimes alimentaires et la souveraineté alimentaire de l'Europe ? Dans le cadre du programme prioritaire de recherche (PPR) "Cultiver et protéger autrement", et s'appuyant sur la littérature et sur huit groupes d'experts, une étude prospective a été réalisée. Elle propose trois scénarios pour une agriculture européenne sans pesticides chimiques à l'horizon 2050 : - Des chaînes alimentaires mondiales et européennes basées sur les technologies numériques et l'immunité des plantes pour un marché alimentaire sans pesticides chimiques ; - Des chaînes alimentaires européennes basées sur les holobiontes des plantes, les microbiomes du sol et des aliments, pour des aliments et des régimes sains ; - Des paysages complexes et diversifiés et des chaînes alimentaires régionales pour un système alimentaire européen une seule santé. Ce document en est le résumé.

<https://www.calameo.com/read/006800896b5376fe6dc41>  
2023, 16 p., éd. INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 298-092



## DÉVELOPPEMENT RURAL

### Hold-up sur la terre

LECLAIR Lucile

C'est un phénomène secret mais puissant qui transforme radicalement l'agriculture française : l'accaparement des terres. Naguère « réservé » aux pays du Sud, il se répand rapidement dans notre pays. De grandes entreprises achètent la terre par centaines d'hectares. Elles profitent des failles de la législation. Ce livre, résultat d'une enquête de plusieurs années et nourri de nombreux reportages, révèle cette mutation souterraine, que l'on peut qualifier de « hold-up ». Un hold-up qui ne se traduit pas seulement par une concentration foncière toujours accrue, mais qui stimule une agriculture industrielle et chimique, visant une production maximale au détriment de la biodiversité. L'arrivée des grands propriétaires fonciers prolétarise aussi les travailleurs de la terre : les paysans deviennent des sous-traitants et perdent toute autonomie. Une transformation radicale se déroule, qui signifie, pour l'auteure, la fin de l'agriculture traditionnelle. Dans cet ouvrage, l'auteure propose des solutions simples, fondées sur l'écologie, la liberté des paysans, et une maîtrise de la terre au service de l'intérêt général.

2022, 160 p., éd. ÉDITIONS DU SEUIL / REPORTERRE  
réf. 298-041

### Dossier : Comment Bio en Grand Est peut accompagner les territoires pour le développement de l'agriculture biologique ?

BOGE Pauline / BRILLAND Marie / CLERC Hélène / ET AL.

Ce dossier, composé de retours d'expériences, présente une palette de dispositifs, de méthodes et d'outils à disposition des collectivités territoriales, permettant d'accompagner les projets en lien avec l'agriculture biologique dans la région Grand Est : - Les diagnostics Sensibio (Bio en Grand Est) pour déterminer la propension des agriculteurs à s'engager en bio ; - Différentes opérations du Grand Reims, en collaboration avec Bio en Grand Est, visant à favoriser la conversion des agriculteurs des Aires d'Alimentation de Captages ; - L'espace-test agricole, mis à disposition des candidats à l'installation afin qu'ils puissent tester la viabilité de leur projet agricole ; - L'outil PARCEL, développé par BASIC, la FNAB et Terre de Liens, permettant d'évaluer les surfaces agricoles nécessaires et les impacts écologiques associés aux modes de production / aux régimes alimentaires sur un territoire donné ; - Des événements, à l'initiative de citoyens, pour soutenir le nouveau marché bio à Nancy ; - Les défis "Foyers à Alimentation Positive" (FAAP) qui accompagnent les consommateurs dans l'augmentation de la part de bio et de bio local dans leur alimentation...

<https://biograndest.org/?s=lettres+ab>  
LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 58, 01/01/2023, 4 pages (p. 6-9)

réf. 298-045

### Rencontre avec Johanna Desmarest, maraîchère à Ormes (10)

BOMEL Sophie

Johanna Desmarest est maraîchère bio, à Ormes (Aube), depuis 2020. Elle cultive environ 25 légumes, de plusieurs variétés, sous abris et en plein champ, ainsi que des plants de fraises, qu'elle commercialise dans le magasin de la ferme et dans un distributeur situé dans un village voisin. Sa clientèle est majoritairement locale. Elle communique sur sa production via la page Facebook de la ferme et a gagné en visibilité, dès son installation, grâce à deux articles publiés à son sujet dans le journal local.

<https://biograndest.org/?s=lettres+ab>  
LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 58, 01/01/2023, 2 pages (p. 10-11)

réf. 298-046



## Des légumes bio tout autour de la ville

BIGAY Julien

Des ceintures vertes, avec installation et accompagnement de maraîchers bio, se mettent en place autour de villes (Pau, Valence, Limoges), afin de favoriser l'approvisionnement local en légumes, notamment en restauration collective. La structure juridique employée est une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif), qui permet d'associer des investisseurs publics et privés. La SCIC offre, au maraîcher, le terrain aménagé (serre, bâtiment de stockage...). Le maraîcher reverse, ensuite, à la SCIC, une cotisation mensuelle.

MONTAGNE (LA) N ° 02/11/2022, 02/11/2022, 1 page (p. 4)  
réf. 298-111

## Epiciers, boulangers : ensemble, plus forts

BERGOUGNOUX Cécile

Le Grap, Groupement régional alimentaire de proximité, à Lyon, est une coopérative qui réunit des activités de transformation et de distribution dans l'alimentation bio-locale. Intéressé par le travail de ce Grap, Vincent Blot, épicier dans le Puy-de-Dôme, a initié une structure proche, la Coopérative auvergnate d'alimentation de proximité (Caap), qui a reçu des fonds de France active Auvergne pour son lancement. Cinq entreprises, impliquées dans la transformation et la distribution en circuit court et bio, sont actuellement hébergées juridiquement par la coopérative.

MONTAGNE (LA) N ° 28/01/2023, 28/01/2023, 1 page (p. 9)  
réf. 298-114

## La place des femmes dans l'agriculture

JACQUELINE Marie

Les agricultrices sont restées longtemps sans droits, statuts ou reconnaissance, et ont longuement travaillé dans l'ombre. Selon le dernier recensement agricole, datant de 2020, il y aurait 130 000 agricultrices en France. Bien qu'elles bénéficient de nombreuses avancées sociales et juridiques, il existe encore de nombreuses inégalités. Dans l'enseignement agricole, la moitié des étudiant.e.s sont des femmes, et elles sont majoritairement dans les secteurs du service aux personnes et aux territoires, de la transformation alimentaire, ou dans l'enseignement supérieur. Pourtant, les femmes du réseau CIVAM ont récemment rédigé un plaidoyer où elles font le constat qu'elles n'ont pas le même accès aux espaces d'apprentissage techniques que les hommes. Elles n'ont pas non plus le même rapport aux machines : il est plus difficile pour une femme d'utiliser les machines agricoles, que ce soit pour des questions d'ergonomie, sociales, de formation ou d'autocensure. À l'inverse, ce sont souvent les femmes qui sont à l'initiative de la diversification des activités de la ferme et elles sont motrices dans la transition agro-écologique. Aujourd'hui, des groupes en non mixité choisie ont été créés. Ils permettent d'aborder de nombreuses thématiques (ergonomie, rapport vie professionnelle et personnelle...) et d'avoir une parole plus libérée.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46260>  
ATOUT TREFLE (L') N ° 105, 15/06/2022, 2 pages (p. 4-5)

réf. 298-018

## Une vie près de la terre : Une plongée dans le quotidien d'une agricultrice d'aujourd'hui

GAZEAU Marie

Marie Gazeau, arboricultrice bio dans les Deux-Sèvres, invite le lecteur à la suivre dans son quotidien à la ferme. Elle décrit, au fil des saisons, ce qui se passe dans son verger et sur l'élevage de son compagnon Bruno. Elle aborde aussi d'autres sphères qui composent son monde : le syndicat agricole, le conseil municipal, le bar associatif, l'organisation de la vie de famille. Dans cet ouvrage, l'auteure raconte également son combat pour défendre une agriculture paysanne, à taille humaine, respectueuse de l'environnement et de l'humain, face à l'empire agro-industriel.

2022, 256 p., éd. FIRST ÉDITIONS

réf. 298-050



## Le contrat de confiance

LEDREUX Amandine / BESNARD Antoine

Installés en maraîchage bio depuis 2017, à Melrand (56), David Herbaut et Thibaut Varet, du GAEC du Bio Légume, cultivent, sur 2 ha, 50 espèces de légumes qu'ils commercialisent en direct (marché, paniers, vente à la ferme, magasins spécialisés et de proximité). Après deux ans d'activité, la demande a explosé, ce qui a poussé Thibaut et David à rapidement faire évoluer la ferme. Ainsi, ils sont passés de 3 à 6 serres et ont commencé à embaucher, jusqu'à parvenir à la conclusion qu'un saisonnier ne suffisait pas. Vient alors, en 2020, la rencontre avec Patrick, ancien mécanicien, que les associés embauchent à temps plein sur la ferme, à l'année. Après deux ans, le bilan est très positif. Néanmoins, un point reste à améliorer : la sécurisation de l'emploi du salarié, actuellement en contrat Tesa, vers un CDI.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46268>  
SYMBIOSE N ° 283, 01/11/2022, 2 pages (p. 16-17)

réf. 298-052

## Une transmission « 3 voies »

RUPIN Gérard

Gérard et Marie-Madeleine Rupin, éleveurs de bovins lait retraités et habitant en Ille-et-Vilaine, racontent le parcours de transmission de leur ferme à 4 jeunes agriculteurs bio. Accompagnés par le CIVAM 35 pour préparer leur transmission à partir de 2019, les cédants ont alors pour piste d'installer leur belle-fille, Louisanne, qui entamait une formation agricole en caprins lait. Le devenir du troupeau de vaches, l'arrivée des chèvres, mais aussi les contraintes de conversion sont autant de paramètres qui ont dû être réfléchis pour la nouvelle vie de l'EARL Montverland, devenue, en 2022, le GAEC du Héron.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46303>  
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 109, 01/12/2022, 2 pages (p. 22-23)

réf. 298-060

## Alterfixe : Le camp qui propose de s'installer autrement

DE WAVRECHIN Marianne

Du 30 juillet au 21 août 2022, 45 personnes se sont réunies pour la première édition du camp Alterfixe, installé au GAEC du Mont Hardy, dans l'Orne. Ce camp d'été, créé par la Coop des Territoires (un bureau d'étude local), avait pour objectif de faire découvrir des fermes laitières du bocage ornaï et de faciliter les rencontres entre cédants et porteurs de projet qui souhaitaient s'installer en collectif. Une quinzaine d'agriculteurs bio ont accueilli visites, ateliers thématiques et chantiers collectifs, permettant aux candidats à l'installation hors cadre familial de se confronter à la réalité du terrain. La deuxième phase du camp Alterfixe, de décembre 2022 à avril 2023, avait pour but de permettre aux repreneurs de construire leur projet. Cet article, qui raconte la naissance du projet, est complété par des témoignages d'organiseurs et de participants.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46305>  
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 109, 01/12/2022, 5 pages (p. 32-36)

réf. 298-061

## ÉNERGIE

### L'agrivoltaïsme change de courbes

CHAZAL Gaëlle

Un démonstrateur agrivoltaïque comportant 252 panneaux solaires droits et bifaciaux vient d'être mis en place sur la ferme expérimentale INRAE de Laqueuille, dans le Puy-de-Dôme, à 1 000 m d'altitude. Les panneaux sont implantés sur des prairies permanentes pâturées par des bovins. L'objectif est d'étudier l'impact de ces panneaux sur le sol (suite au chantier), sur la pousse de l'herbe (protection contre le stress hydrique en été ?), sur le bien-être des animaux et sur la courbe de production de l'électricité.

MONTAGNE (LA) N ° 22/11/2022, 22/11/2022, 1 page (p. 36)

réf. 298-113



## ENVIRONNEMENT

### **La faim dans un monde qui se réchauffe : Comment la crise climatique aggrave la faim dans un monde qui en souffre déjà**

OXFAM

Les changements climatiques aggravent la situation de millions de personnes dans le monde qui souffrent de la faim. Les phénomènes météorologiques extrêmes, de plus en plus nombreux et violents, réduisent la capacité des populations pauvres à contrer la faim et à faire face aux chocs à venir, en particulier dans les pays à faible revenu, détruisant au passage de multiples habitations et moyens de subsistance. Dans ce rapport, Oxfam se penche sur dix pays parmi les plus exposés aux risques climatiques dans le monde, à savoir : l'Afghanistan, le Burkina Faso, Djibouti, le Guatemala, Haïti, le Kenya, Madagascar, le Niger, la Somalie et le Zimbabwe. Cette étude aboutit au constat que la population en situation d'insécurité alimentaire aiguë a plus que doublé dans ces pays au cours des six dernières années, passant de 21 à 48 millions de personnes. Dans ces dix pays, près de 18 millions de personnes sont aujourd'hui en risque de mourir de faim. Ce rapport se penche sur la façon dont les changements climatiques agissent comme un multiplicateur de risque, aggravant les menaces existantes et la vulnérabilité à la faim des personnes déjà défavorisées, en particulier les femmes, les travailleur-euses agricoles et les petit-es exploitant-es. Il passe en revue les principaux phénomènes météorologiques extrêmes survenant dans les sept régions où les populations sont les plus touchées : les typhons en Asie, la sécheresse en Afrique de l'Est, les cyclones en Afrique du Sud, la sécheresse au Sahel, le « couloir de la sécheresse » en Amérique latine, l'élévation du niveau de la mer dans le Pacifique et le manque d'eau dans les bassins de l'Euphrate et du Tigre. Pour conclure ce rapport, Oxfam formule des recommandations, à l'intention des gouvernements, visant à aider les pays vulnérables à maîtriser les effets de la crise climatique actuelle et à se préparer aux prochains chocs climatiques.

<https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2022/09/Rapport-Oxfam-France-La-faim-dans-un-monde-qui-se-rechauffe-1.pdf>

2022, 28 p., éd. OXFAM FRANCE

réf. 298-072



## VIE PROFESSIONNELLE

## ÉTRANGER

**Allemagne : Quelques signaux positifs malgré la tourmente**

ECOZEPT

En Allemagne, comme en France, la tendance de la consommation est à la baisse. Pour les entreprises bio, l'année 2022 a été délicate financièrement, et ce fut également le cas pour la vente directe, qui a vu chuter la fréquentation des points de vente. Néanmoins, malgré une demande en baisse, les prix bio connaissant une hausse plus lente et plus modérée que leurs conventionnels, l'avantage des produits bio n'en est que plus marqué pour le consommateur : une bonne nouvelle pour le secteur qui montre des signes de reprise. Par exemple, l'association nationale « Verband Ökokiste e. V. » (un groupement de 50 entreprises locales réparties sur l'ensemble du territoire allemand), qui assure la livraison à domicile de paniers bio, gagne de nouveaux adhérents. Globalement, la baisse de l'activité semble passagère, avec un nombre de magasins bio qui reste stable, et une poursuite du développement des marques de distributeurs bio en GMS.

BIO LINEAIRES N ° 105, 01/01/2023, 2 pages (p. 19-21)

réf. 298-065

**Vignerons du monde : Equinox : Constantin Stratan : Le renouveau des cépages moldaves**

FURET Arnaud

La viticulture est présente en Moldavie depuis au moins 7000 ans. Elle s'est fortement développée après la Seconde Guerre Mondiale, sous le régime soviétique. Elle était alors basée sur la production de gros volumes via l'implantation de cépages internationaux. Aujourd'hui, de petits domaines apparaissent et créent des vins de qualité en jouant le jeu du renouveau des cépages. C'est le cas du domaine de Constantin Stratan. Après avoir travaillé dans de grandes caves, Constantin Stratan a décidé de s'installer en 2006. Il commence tout d'abord son activité en conventionnel, et se tourne très vite vers l'agriculture biologique, après s'être documenté sur les effets des produits chimiques. Il entame sa conversion en 2010, et propose sa première cuvée bio en 2013. Que ce soit à la vigne ou au chai, Constantin Stratan essaye d'aller au plus simple, en intervenant juste quand il faut, mais en surveillant et en effectuant des ajustements. Ses vignes sont enherbées (flore spontanée) et le couvert est géré par de simples tontes. Le vigneron aimerait néanmoins approfondir la thématique des engrais verts et des couverts végétaux. Les problématiques sanitaires sont peu nombreuses sur son vignoble, notamment grâce à la présence de nombreux auxiliaires. La maladie qui pose le plus de problèmes reste le mildiou, et Constantin Stratan cherche à faire progresser sa stratégie pour réduire les doses de cuivre utilisées. Il développe les cépages autochtones, même si l'offre reste peu développée. Le cépage Reara neagra est maintenant facilement accessible, mais le vigneron est quasiment le seul à utiliser le Zghihara, et va prélever lui-même des greffons sur de vieilles vignes.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46227>  
VITISBIO N ° 16, 01/07/2022, 5 pages (p. 35-39)

réf. 298-006



## Elle a du flair pour les spécialités

GROSSRIEDER Beat

Elsbeth Mettler a travaillé sur la ferme de son mari avant de suivre sa propre voie. Cette mère de famille de cinq enfants a grandi sur une exploitation laitière traditionnelle suisse, avant de se marier à 19 ans et de rejoindre son mari, qui avait, lui aussi, des vaches laitières. Elle a alors développé la restauration à la ferme. Lors du départ à la retraite de son mari, un de leurs fils a repris la ferme, mais il ne souhaitait pas conserver l'activité de restauration. Par ailleurs, après plus de trente ans de vie commune, Elsbeth Mettler s'est séparée de son mari. Suite à ces événements, elle a décidé de s'installer seule. En 2021, elle a repris deux hectares sur lesquels elle cultive de multiples plantes en agriculture biologique : plantes aromatiques et médicinales, petits fruits et légumes. Son leitmotiv est de favoriser la biodiversité. En complément de sa production, elle organise des cours et des événements à la ferme, qui portent sur des thématiques diverses : préparation de pommades, de tisanes, de teintures mères, fonctionnement de l'intestin et phytothérapie, fabrication de pain... Elle s'est, pour cela, formée et fait, parfois, appel à des spécialistes. La combinaison entre production et pédagogie plaît à cette quinquagénaire dynamique.

[https://orgprints.org/id/eprint/44979/1/Bioactualites\\_04\\_2022\\_Grossrieder\\_serie\\_cheffes\\_d%27exploitation.pdf](https://orgprints.org/id/eprint/44979/1/Bioactualites_04_2022_Grossrieder_serie_cheffes_d%27exploitation.pdf)

Grossrieder serie cheffes d%27exploitation.pdf

BIOACTUALITES N ° 4/22, 01/05/2022, 2 pages (p. 18-19)

réf. 298-035

## Près d'un tiers des surfaces bio de l'Ukraine sont inutilisables ; « Mes collaborateurs ont dormi avec la valise à côté du lit »

SCHULTE René / GROSSRIEDER Beat

Ces deux articles portent sur les conséquences de la guerre en Ukraine sur le secteur biologique. Les origines de l'agriculture biologique en Ukraine remontent à l'époque soviétique, dans les années 70, où des pionniers ont commencé à utiliser le semis direct. Le mouvement bio a toutefois réellement décollé ces 15-20 dernières années. L'Ukraine dispose de 42 millions d'hectares de terres agricoles, dont des terres « noires » très productives. 462 225 ha étaient cultivés en bio en 2020. Cependant, depuis que la guerre a éclaté, le 24 février 2022, une bonne partie des surfaces agricoles biologiques sont devenues des champs de bataille ou ne sont plus accessibles. Le district administratif qui compte le plus de terres bio (81 500 ha) est presque entièrement occupé par les troupes russes. Outre l'accès aux terres, les hommes peuvent également être réquisitionnés pour protéger le pays. Sur cinquante entreprises agroalimentaires biologiques enquêtées en 2022, 30 % avaient arrêté leur activité, 15 % disaient devoir bientôt le faire, 15 % allaient fournir l'ensemble de leurs produits bio à l'armée et à la population, 32 % ne pouvaient plus travailler sans interruption et 7 % n'avaient pas constaté de grands changements au niveau de leur activité. Ces deux articles expliquent également les conséquences de ces arrêts sur la filière biologique suisse : déficit au niveau des importations, cas des entreprises helvétiques implantées en Ukraine, devenir des expérimentations biologiques menées avec des partenaires ukrainiens...

BIOACTUALITES N ° 4/22, 01/05/2022, 4 pages (p. 20-23)

réf. 298-036



## Là où même les chiffres sont bio

FUCHS Stéphanie

Début avril 2022, Bio Suisse a présenté les chiffres de la filière biologique suisse pour l'année 2021. Au total, 7 500 exploitations agricoles travaillent selon le cahier des charges Bourgeon (Le Bourgeon est la marque pour les denrées produites selon le cahier des charges de Bio Suisse). Quelques arrêts ont été enregistrés : 87 fermes ont cessé une activité agricole et 35 ont opté pour un autre cahier des charges biologique (l'Ordonnance Bio – OBio -). Près de 16,8 % des fermes helvétiques sont conduites en agriculture biologique (que ce soit avec le label Bourgeon ou OBio). Ces dernières sont majoritairement présentes dans les montagnes : 24,7 % des exploitations situées en zone de montagne sont en bio, contre 12 % des exploitations en zone de plaine. Pour répondre à la demande suisse, il faudrait d'ailleurs plus de conversions en zone de plaine, car la demande dépasse l'offre pour le blé, le tournesol, les protéagineux et la betterave sucrière bio. Les ventes de produits biologiques ont dépassé les quatre milliards de francs suisses en 2021 (ce qui représente une croissance de 3,9 %). Les produits les plus achetés en bio sont les œufs, le pain frais, les légumes, les salades, les pommes de terre et les fruits. 56 % des consommateurs sondés ont dit manger bio plusieurs fois par semaine, voire tous les jours (mais ce qu'ils entendent par « produit biologique » n'est pas toujours clair).

BIOACTUALITES N ° 4/22, 01/05/2022, 1 page (p. 25)

réf. 298-037

## Des opportunités pour redynamiser le secteur bio !

LONGIN Mélanie

En Belgique, le marché bio n'a pas été épargné par les crises multiples qui ont récemment touché l'Europe. Cela se traduit notamment par une tendance de retour des consommateurs bio vers la grande distribution, voire, pour certains, par l'abandon des achats bio. Malgré un contexte peu favorable pour le secteur, certaines organisations continuent à soutenir les achats durables (circuits courts, produits locaux, zéro déchet, produits bio...). Des initiatives en faveur de la bio sont présentées : - Fin 2022, MABIO, une nouvelle coopérative de commercialisation qui met en relation des producteurs bio de Wallonie avec différents points de vente, a vu le jour ; - Le gouvernement wallon a adopté un Plan bio 2030, qui vise à renforcer l'offre et la demande en produits biologiques locaux, avec, pour clé de voûte, l'accompagnement des établissements de la restauration hors domicile ; - Dans une interview, Eddy Raskin, directeur de Vitaverde Bio, une entreprise de transformation et de distribution de produits biologiques, explique la démarche actuelle de l'entreprise : continuer à investir pour rendre les produits biologiques accessibles au plus grand nombre.

BIO LINEAIRES N ° 105, 01/01/2023, 1 page (p. 23)

réf. 298-066





## ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

**Christophe Riou, directeur général de l'IFV : « Obtenir des références pour les systèmes bio »**

ROSE Frédérique

Après de nombreuses années passées au sein de l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), Christophe Riou a été nommé directeur général de cet Institut, en octobre 2021. Dans cette interview, il revient sur la place de la viticulture et de la vinification biologiques au sein de l'IFV. Cet institut technique a élaboré un nouveau programme scientifique pluriannuel (2022-2027), nommé Cap 2027, axé sur quatre principaux défis : la production de plants et l'innovation variétale, la gestion du dépérissement et des risques sanitaires émergents, la protection durable et la transition agroécologique, le pilotage de la production, ainsi que les attentes des consommateurs et la qualité des vins. Comme la bio est un enjeu transversal, présent dans ces quatre axes, l'IFV a recruté, pour la première fois, un référent national viticole bio : Nicolas Constant. Ce dernier a travaillé pendant vingt ans à Sudvinbio. Il est maintenant chargé de suivre les différents projets d'expérimentation liés à la bio (notamment sur la réduction des doses de cuivre, les couverts végétaux et l'entretien du sol), d'effectuer un travail d'animation pour faire remonter les informations entre les différents partenaires, et de faire le lien entre les commissions scientifiques et professionnelles. L'IFV a aussi décidé qu'un système bio serait étudié et comparé dans l'ensemble de ses travaux de recherche. Au cours de cette interview, Christophe Riou revient aussi sur le Label bas carbone, qui est en cours de création pour la filière viticole.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46222>  
VITISBIO N ° 16, 01/07/2022, 3 pages (p. 8-10)

réf. 298-002

## RÉGLEMENTATION

**Décret n °2023-168 du 8 mars 2023 relatif à la mise en œuvre du programme volontaire pour le climat, l'environnement et le bien-être animal dit « écorégime », aux aides couplées au revenu dans le domaine végétal et modifiant le code rural et de la pêche maritime**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Ce décret, paru au Journal Officiel de la République Française le 9 mars 2023, est relatif à la mise en œuvre du programme volontaire pour le climat, l'environnement et le bien-être animal, dit « écorégime », aux aides couplées au revenu dans le domaine végétal et modifiant le code rural et de la pêche maritime. Dans le cadre des écorégimes, l'aide peut être accordée au titre de trois voies d'accès : – la voie "pratiques de gestion agro-écologique des surfaces agricoles" ; – la voie "certification environnementale" ; – la voie "éléments favorables à la biodiversité". Chaque voie d'accès comporte deux niveaux d'exigence : – un niveau de base ; – un niveau supérieur, qui correspond à des exigences plus élevées en termes de pratiques de gestion. La voie d'accès "certification environnementale" comporte un niveau d'exigence supplémentaire, réservé aux exploitants qui appliquent le cahier des charges de l'agriculture biologique sur l'ensemble des surfaces admissibles de leur exploitation, sous réserve qu'ils ne soient pas engagés, pour l'intégralité de leurs surfaces, dans un dispositif d'aide à l'agriculture biologique financé par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

[https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=V6uxm7llpup-8dwpiNwVWx6r4P18vJHyqHJfg\\_l5Gk=](https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=V6uxm7llpup-8dwpiNwVWx6r4P18vJHyqHJfg_l5Gk=)

2023, 8 p., éd. JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

réf. 298-062



## Le point avec Certipaq : De nouveaux intrants autorisés

LEREBOURS Gwénaël

Suite à l'entrée en vigueur du règlement (UE) 2023/121, le 7 février 2023, de nouveaux intrants sont désormais autorisés en bio. Cet article liste ces principaux intrants qui appartiennent à plusieurs catégories : une nouvelle substance de base (le talc E553b) ; quatre substances à faibles risques (ABE-IT 56, le pyrophosphate ferrique, l'extrait aqueux des graines germées de *Lupinus albus* doux et la deltaméthrine) ; des fertilisants (la struvite et les sels de phosphate précipités, le chlorure de potassium/muriate de potasse, le nitrate de sodium) ; des substances naturelles à usage biostimulant (prêle des champs et saule) ; des substances en alimentation animale (dont le phosphate monobicalcique, certaines levures et produits de levures, E415/gomme xanthane, l'argile sépiolitique, la bentonite, la gomme guar...) ; des substances en alimentation humaine (extraits de houblon et de colophane, le dioxyde de silicium). Cet article précise dans quel cadre ces intrants peuvent être utilisés. Des modifications ont également été apportées vis-à-vis de l'utilisation de talc et de gomme gellane en alimentation humaine.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46321>  
BIOFIL N ° 146, 01/03/2023, 1 page (p. 23)

réf. 298-126

## Décret n °2023-246 du 3 avril 2023 relatif aux mesures agroenvironnementales et climatiques et aux aides en faveur de l'agriculture biologique

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA  
SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Ce décret, paru au Journal Officiel de la République Française le 4 avril 2023, fixe les modalités de mise en œuvre des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) et des aides en faveur de l'agriculture biologique de la politique agricole commune (PAC) 2023-2027.

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=WsNKObKPO8E4K-smavTliBtzlq5kWec1sFkTwhlmlgk=>  
2023, 8 p., éd. JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

réf. 298-071



## RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

### RECHERCHE

#### Synthesis report of the IPCC sixth assessment report (AR6) : Summary for Policymakers

*Rapport de synthèse du sixième rapport d'évaluation du GIEC (AR6) : Résumé à l'intention des décideurs (Anglais)*

LEE Hoesung / CALVIN Katherine / DASGUPTA Dipak / ET AL.

Ce document est une synthèse du sixième rapport du GIEC sur l'état des connaissances relatives au changement climatique, ses impacts et risques, son atténuation et l'adaptation à celui-ci. Destinée en particulier aux décideurs politiques, cette synthèse se structure autour de trois grandes parties : - la situation et les tendances actuelles (le réchauffement observé et ses causes, les changements et les impacts observés, les progrès actuels et les lacunes en matière d'adaptation et d'atténuation) ; - les changements climatiques à venir, les impacts et les risques, les réponses à long terme et leurs limites... ; - les réponses à court terme (l'urgence d'une action climatique, ses avantages, les options d'adaptation et d'atténuation pour différents systèmes, notamment la santé et l'alimentation, les synergies avec le développement durable...).

[https://report.ipcc.ch/ar6syr/pdf/IPCC\\_AR6\\_SYR\\_SPM.pdf](https://report.ipcc.ch/ar6syr/pdf/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf)  
2023, 36 p., éd. IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change)

réf. 298-093

### RESSOURCES GÉNÉTIQUES

#### Manuel pour la mise en place d'essais variétaux à la ferme en agriculture biologique : Un guide pratique pour les chercheurs, animateurs et expérimentateurs

DE BUCK Abco / REY Frédéric / RIVIERE Pierre / ET AL.

Les méthodes de sélection variétale couramment utilisées ne sont pas forcément compatibles avec l'organisation et les attentes de l'agriculture biologique : grande diversité d'espèces et de variétés utilisées, pour des conditions pédoclimatiques multiples et un marché limité. Afin de trouver des solutions à ces différentes problématiques, le projet LIVESEED a travaillé sur l'élaboration de modèles innovants et décentralisés pour évaluer les variétés adaptées à l'agriculture biologique. Ce projet européen H2020 (2017-2021), coordonné par IFOAM Organics Europe et par le FiBL, tendait à accroître la production de semences biologiques, à développer de nouvelles approches de sélection et à harmoniser la mise en œuvre de la réglementation liée aux semences biologiques sur le territoire européen. Ce manuel synthétise les informations nécessaires à la mise en place et à l'optimisation d'essais variétaux sur des fermes biologiques. Il est constitué de quatre grandes parties : 1 – L'animation et la coordination du réseau de fermes (comment faciliter la mise en place du réseau, la gouvernance du réseau, comment permettre et stimuler la participation active...) ; 2 – La durabilité économique de ce nouveau mode de sélection ; 3 – La conception du dispositif expérimental (définir les objectifs, identifier les contraintes, choisir une méthodologie appropriée...) ; 4 – La collecte et la gestion des données.

[https://www.liveseed.eu/wp-content/uploads/2021/09/FNL\\_BOOKLET5\\_FRENCH\\_WEB.pdf](https://www.liveseed.eu/wp-content/uploads/2021/09/FNL_BOOKLET5_FRENCH_WEB.pdf)

2021, 24 p., éd. FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) / ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 298-038



## Selecting the appropriate methodology for organic on-farm cultivar trials : A practical guide for researchers and facilitators

*Sélectionner une méthodologie appropriée pour des essais variétaux biologiques à la ferme : Un guide pratique pour les chercheurs et les animateurs (Anglais)*

RIVIERE Pierre / REY Frédéric /  
GOLDRINGER Isabelle

Ce guide vient compléter le « Manuel pour la mise en place d'essais variétaux à la ferme en agriculture biologique : Un guide pratique pour les chercheurs, animateurs et expérimentateurs ». Il apporte des informations plus poussées pour concevoir un dispositif expérimental permettant d'évaluer des variétés adaptées à la bio, et reposant sur un réseau de fermes biologiques. Pour rappel, le projet européen LIVESEED (H2020, 2017-2021), coordonné par IFOAM Organics Europe et par le FiBL, et au cours duquel a été créé ce guide, tend à accroître la production de semences biologiques, à développer de nouvelles approches de sélection et à harmoniser la mise en œuvre de la réglementation liée aux semences biologiques sur le territoire européen. Il a notamment permis de travailler sur la mise en place et l'optimisation d'essais variétaux décentralisés sur un réseau de fermes biologiques. Ce guide commence par rappeler le principe de ce système de sélection innovant, avant d'apporter des éléments techniques permettant de choisir la méthodologie appropriée pour mettre en place des essais à la ferme. Il propose notamment deux arbres de décision : un pour la mise en place d'un dispositif permettant de comparer plusieurs variétés sur une même exploitation ; et un autre pour la mise en place d'un dispositif permettant de comparer plusieurs variétés au sein d'un réseau de fermes. Les méthodes et les tests statistiques permettant de traiter les données collectées sont également détaillés.

[https://www.liveseed.eu/wp-content/uploads/2021/07/PUBLICATIONITAB\\_LIVESEED.final\\_.pdf](https://www.liveseed.eu/wp-content/uploads/2021/07/PUBLICATIONITAB_LIVESEED.final_.pdf)

2021, 14 p., éd. FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) / ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 298-039



## BRÈVES

### Appui additionnel à la bio du Gouvernement

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, a annoncé un panel de mesures pour l'agriculture biologique, s'additionnant au plan de soutien à l'agriculture biologique déjà prévu, qui comportait notamment un fonds d'urgence de 10 M€ visant à apporter un soutien aux exploitations bio qui connaissaient de graves difficultés :

- une enveloppe de 60 M€ pour aider à résoudre les difficultés les plus urgentes des filières agricoles en agriculture biologique ;
- Pour le secteur des fruits bio, le programme européen de distribution de fruits dans les écoles sera mobilisé plus particulièrement ;
- 500 000 € supplémentaires pour la campagne Bioréflexe, portée par l'Agence BIO. En outre, une enveloppe de 3 M€ issus de France 2030 permettra de lancer une seconde campagne de communication ;
- Respect, d'ici la fin de l'année, des objectifs d'Egalim en restauration collective dans chaque établissement relevant de l'État soumis à cette obligation. Cela représente un soutien par la demande d'environ 120 millions d'euros.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/agriculture-biologique-renforcement-du-plan-de-soutien-avec-un-appui-additionnel-de-200-meu>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr>, 17 mai 2023**

### Réaction de la filière bio aux annonces du ministre de l'Agriculture

Les annonces de Marc Fesneau en soutien à l'agriculture biologique sont accueillies positivement par la Fnab, ForéBio et le Synabio. Cependant, les montants annoncés sont en-deçà des besoins chiffrés depuis un an. Ces structures attendent donc le troisième volet du plan de soutien à la Bio, tout en analysant les mesures annoncées par le ministère de l'Agriculture :

- 60 millions d'euros pour passer l'année. Sur la seule année 2022, les pertes ont été chiffrées à plus de 150 millions d'euros par les filières. Le CNIEL identifie un besoin de 71 millions d'euros sur la seule filière laitière pour 2023 (après 53 millions d'euros en 2022) et les professionnels du porc biologique environ 30 millions d'euros (en 2022 et aussi en 2023) ;

- 500 000 euros supplémentaires pour la Campagne Bioréflexe et 3 millions d'euros issus du plan France relance sur la communication : décision qui va dans le bon sens ;

- Stimuler la demande avec la commande publique en restauration collective : avec la question de savoir comment cette obligation va être mise en place ;

La filière bio se félicite des annonces du ministre de l'Agriculture, mais déplore le manque de mesures qui s'attaquent aux causes de la crise et demande :

- Le retour de l'aide au maintien à travers l'augmentation de l'écorégime à 145 euros contre 110 euros,
- Que les filières bio aient accès aux mêmes outils de régulation du marché que les acteurs des filières non biologiques,
- Que les actions de communication et de promotion s'inscrivent dans la durée.

Lien : <https://www.fnab.org/plan-bio-une-deuxieme-mi-temps-qui-appelle-les-prolongations/>

**Source(s) : Communiqué de presse Fnab, ForéBio, Synabio, 17 mai 2023**

### Séminaire METABIO 2023

Les 21 et 22 mars 2023, un séminaire INRAE a eu lieu, à Saint-Malo (35), sur le métaprogramme METABIO. Les posters, ainsi que les diaporamas et certaines vidéos des interventions sont disponibles : <https://www6.inrae.fr/metabio/Lieux-d-echange/Rencontres/Seminaire-METABIO-2023>. Le livret 2023 des projets, consortia et thèses METABIO est aussi accessible à ce même lien.

**Source(s) : <https://www.inrae.fr/>, 13 avril 2023**



### Appel à manifestation d'intérêt METABIO 2024

Dans le but de soutenir les chercheurs INRAE (et leurs partenaires des UMR) dans la construction de projets interdisciplinaires et dans la production de connaissances en réponse aux enjeux d'un changement d'échelle de l'AB, METABIO a lancé son quatrième appel à manifestation d'intérêt. Comme les précédents, cet appel est ouvert aux quatre axes scientifiques du métaprogramme présentés dans son document directeur, mais, avec, cette fois-ci, une attention particulière pour les thématiques et les défis scientifiques identifiés lors du séminaire d'étape organisé à St Malo.

Date limite : 12 juin 2023.

Lien : <https://intranet.inrae.fr/metaprogrammes/Les-differents-metaprogrammes/METABIO/METABIO-AMI-2024>

**Source(s) : La gazette de METABIO n°11,  
24 avril 2023**

### Votes au Sénat et réaction de Générations Futures

Générations Futures s'inquiète du vote, par le Sénat, de la Loi « pour un choc de compétitivité pour la ferme France ».

Pour Générations Futures, les sénateurs et les sénatrices de droite, revenant sur de nombreux acquis, ont permis l'adoption d'articles inacceptables tels que :

- La ré-autorisation des pulvérisations aériennes de pesticides (article 8), qui sous couvert d'expérimentation et d'agriculture de précision, a obtenu un avis favorable du gouvernement.
- La possibilité pour la restauration collective – pour atteindre les objectifs d'accès à des produits de qualité fixés dans le cadre de la loi Egalim – d'avoir recours à des aliments issus d'une « démarche de certification de conformité des produits ». Cet article n'a pas été soutenu par le gouvernement.
- La possibilité pour le ministre de l'Agriculture de suspendre une décision de retrait de pesticides prise par le directeur de l'ANSES (article 13). Sur ce point, le gouvernement s'est dit favorable aux amendements de rejet de cet article qui n'ont, cependant, pas été adoptés.
- La fin de l'interdiction des rabais et ristournes et de la séparation de la vente et du conseil (article 18) qui vont inévitablement promouvoir l'usage des pesticides. Cet article n'a pas été soutenu par le gouvernement.

Pour F. Veillerette, porte-parole de Générations Futures, « il faut sortir de cette logique de dépendance à ces toxiques pour préparer l'agriculture de demain qui ne pourra qu'être respectueuse de notre environnement. ».

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/loi-ferme-france-senat/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,  
17 mai 2023**

### Projet VITICHANGE

À l'automne 2022, a débuté le projet VITICHANGE, financé par le BIVB et porté par BIO BOURGOGNE en partenariat avec le Cerfrance. L'étude a pour objectif principal d'identifier et de comprendre les difficultés rencontrées face au changement de pratiques par les viticulteurs et les viticultrices de l'Yonne. L'étude est transversale et permet d'examiner à la fois les barrières techniques et sociales, ainsi que les barrières économiques auxquelles les vigneronnes et les vigneronnes font face aujourd'hui. Le projet a commencé au mois de septembre 2022 et se poursuivra jusqu'au mois de décembre 2023. Entre décembre 2022 et mars 2023, trente entretiens avec des domaines icaunais ont eu lieu.

**Source(s) : Échos des vignes n°4, 2 mai 2023**



### Face à l'inflation, la consommation équitable résiste

À l'occasion de la Quinzaine du Commerce Équitable (du 13 au 28 mai 2023), l'association Max Havelaar France annonce un chiffre d'affaires des produits labellisés Fairtrade/Max Havelaar en hausse de +7%, mais dans un contexte inflationniste. Dans le détail des filières, et comparé aux tendances du marché « classique », Max Havelaar France l'affirme : la consommation de produits équitables résiste bien dans la crise, elle continue à faire sens pour les consommateurs français et elle s'inscrit durablement dans leur quotidien. En effet, selon une étude OpinionWay révélée pour l'occasion :

- 43% des consommateurs habituels continuent d'acheter des produits équitables et n'ont pas changé leurs habitudes malgré la hausse des prix ;
- 52% d'entre eux, s'ils ont temporairement réduit leur consommation de produits équitables, ont la volonté de la reprendre dès que la hausse des prix sera terminée ;
- 80% des Français dans leur ensemble (consommateurs habituels ou non) ont une conviction intacte : ils jugent le paiement d'un prix suffisamment rémunérateur aux agriculteurs comme important ou très important.

Lien vers le communiqué de presse : [https://maxhavelaarfrance.org/fileadmin/fairtrade/communiqués/CP\\_QCE\\_2023\\_def\\_.pdf](https://maxhavelaarfrance.org/fileadmin/fairtrade/communiqués/CP_QCE_2023_def_.pdf)

**Source(s) : Communiqué de presse Max Havelaar France, 11 mai 2023**

### Appel à projets Écophyto 2023 : 1er volet

Dans le cadre du plan Écophyto II+, des appels à projets sont lancés par l'Office français de la biodiversité (OFB), en partenariat avec le ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le ministère de la Santé et de la Prévention et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Pour le premier volet de cet appel à projets 2023, une thématique prioritaire a été identifiée : « Recours à des démarches systémiques pour une réduction de l'utilisation des herbicides et de leurs impacts, notamment sur les milieux aquatiques et les ressources en eau ».

Les projets ne répondant pas à la thématique prioritaire pourront être déposés dans le cadre des axes et actions du plan Écophyto II+.

Date limite : 31 août 2023.

Lien : <https://www.ofb.gouv.fr/actualites/lancement-de-lappel-projets-national-ecophyto-2023>

**Source(s) : <https://www.ofb.gouv.fr>, 2 mai 2023**

### Appel à projets 2023 du plan Écoantibio 2

La Direction générale de l'alimentation (DGAL) du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a publié l'appel à projets d'Écoantibio 2 au titre de l'année 2023 pour poursuivre la dynamique de lutte contre l'antibiorésistance dans le domaine de la médecine vétérinaire.

Pour la première fois, l'appel à projets ouvre également la voie aux travaux sur la résistance à certains antimicrobiens.

Date limite : 6 juillet 2023.

Afin de fluidifier le processus, les candidats sont encouragés à déposer leur projet au fil de l'eau auprès de la DGAL.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/appel-projets-2023-du-plan-ecoantibio-2>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr/>, 5 mai 2023**

### Appel à projets Sobriété et Résilience des Territoires

L'Appel à communs Sobriété et Résilience des territoires de l'ADEME vise à rassembler tous les acteurs volontaires pour produire des ressources ouvertes – les communs – contribuant fortement aux enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, et ce, à l'échelle internationale.

Les projets éligibles répondent aux quatre critères suivants :

- ils sont développés en licences ouvertes ;
- ils intègrent des communautés d'utilisateurs et de contributeurs ;
- ils sont documentés sur le support public de l'appel à communs (le Wiki) ;
- ils répondent à au moins l'un des défis de l'appel à communs.

À noter que les projets sont éligibles à tous les stades de maturité.

3 relevés de communs auront lieu : le 1er juin, le 29 septembre et le 15 décembre 2023.

Lien : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20230418/sobriete-resilience-territoires>

**Source(s) : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>, mai 2023**



### États-Unis : Marché bio en hausse

Aux États-Unis, les ventes d'aliments biologiques ont franchi, pour la première fois, 60 milliards de dollars, annonce l'Organic Trade Association (<https://ota.com/news/press-releases/22820>). Les ventes totales de produits bio (y compris non alimentaires) atteignent 67,6 milliards de dollars, en 2022. La croissance de 4 % des ventes (valeur) du secteur a doublé par rapport à 2021. La certification biologique représente désormais 6 % des ventes totales d'aliments aux États-Unis.

Les produits bio les plus vendus aux États-Unis sont : les fruits et légumes ; les boissons (dont le café) ; les produits laitiers et les œufs.

Lien : <https://www.biolineaires.com/le-marche-bio-us-franchi-les-60-milliards-de-dollars/>

**Source(s) :** <https://www.biolineaires.com>, mai 2023

### Appel à communications pour le colloque du RMT SPICEE en 2024

Le RMT SPICEE organisera, du 19 au 21 mars 2024, un colloque national : Comment mobiliser les interactions culture-élevage, à différentes échelles, pour rendre l'agriculture plus résiliente face au changement global ?

Ce colloque est à destination des conseillers, des formateurs et des scientifiques du monde agricole, ainsi que des gestionnaires et acteurs publics qui se questionnent sur les systèmes agraires à promouvoir dans leur territoire. Il est aussi ouvert aux agriculteurs porteurs d'initiatives ou qui se posent des questions sur l'évolution de leur système de production. Toute expérience de polyculture-élevage, à l'échelle de la ferme ou du territoire en France, dans l'Union Européenne ou dans les pays du Sud, est la bienvenue.

L'appel à communications est lancé autour de 3 thèmes :

- Thème 1 : Déployer une économie circulaire entre filières animales et végétales à l'échelle du territoire : rêves, réalités, conditions de mise en œuvre ;
- Thème 2 : Construire et accompagner les systèmes et territoires qui couplent cultures et élevages ;
- Thème 3 : Utiliser des outils et méthodes originales dans l'enseignement et le conseil pour accompagner la diversité des formes d'intégration culture-élevage.

Date limite : 7 septembre 2023.

Lien : <https://interactions-culture-elevage.colloque.inrae.fr/>

**Source(s) :** <https://idele.fr/>, 8 mars 2023

### Pesticides dans l'arboriculture : FNE et Générations Futures saisissent la justice

Alors que l'érosion de la biodiversité des insectes menace directement le maintien des équilibres biologiques, dans une note de la direction de l'Office français pour la biodiversité, dont le quotidien Le Monde s'est fait écho, les inspecteurs de l'environnement sont expressément priés, à la demande du Ministère de l'agriculture, de s'abstenir de contrôler les périodes de pulvérisation de pesticides par les arboriculteurs, (mais pas les autres cultures concernées comme les colzas et tournesols), pour vérifier qu'ils n'abusent pas de pesticides pendant la période de floraison. La note demande de faire de la « pédagogie » à la place...

Or, en période de floraison, les abeilles sont principalement présentes et actives en milieu de journée. Leur présence décroît en cours d'après-midi, notamment à partir de 2 heures avant le coucher du soleil, jusqu'à leur disparition complète à la nuit tombée. La réglementation fait donc preuve de bon sens en fixant les horaires de traitements de pesticides compatibles avec le rythme de vie des pollinisateurs en période de floraison : l'usage de pesticides est ainsi autorisé dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui le suivent. Une telle mesure permet aux arboriculteurs et arboricultrices de travailler tout en réduisant les mortalités d'insectes pollinisateurs.

Face à cette situation, France Nature Environnement et Générations Futures déposent un recours devant la justice administrative pour faire garantir le respect des mesures de bon sens prévues par la loi pour la protection des pollinisateurs.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-arboriculture-ofb/>

**Source(s) :** <https://www.generations-futures.fr>, 16 mai 2023

### Lettre ouverte à Élisabeth Borne pour une alimentation saine et durable

Le gouvernement publie, cet été, sa Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC). Face aux pressions des lobbies agroalimentaires, un collectif de 70 organisations environnementales, de consommateurs, de santé et de solidarité exige une Stratégie à la hauteur des enjeux écologiques, sociaux et de santé publique et a publié une Lettre ouverte à Élisabeth Borne.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/alimentation-durable-snanc/>

**Source(s) :** <https://www.generations-futures.fr>, 15 mai 2023





## **Glyphosate : Victoire juridique pour Générations Futures**

Le 12 mai 2023, le Tribunal Administratif de Montpellier a rendu ses décisions concernant les demandes de Générations Futures d'annulation de deux formulations de pesticides à base de glyphosate (Touchdown S4 et Touchdown Forêt). Générations Futures a salué cette décision qui a décidé du retrait des AMM de ces 2 pesticides. Ces décisions ont été rendues notamment sur le fondement que les dossiers d'évaluation de ces produits ne contenaient aucune évaluation des risques pour la diversité et l'abondance des vertébrés et arthropodes terrestres. Générations Futures demande à l'ANSES de retirer les Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) de toutes les formulations de pesticides à base de glyphosate pour lesquelles l'évaluation du risque pour les vertébrés et les arthropodes terrestres non-cibles n'aurait pas été effectuée.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/victoire-glyphosate-retrait-amm/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>,  
13 mai 2023**

## **Résidus de pesticides : Nouveaux chiffres de l'EFSA**

Le 26 avril 2023, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a publié son dernier rapport annuel sur les résidus de pesticides dans les aliments vendus, en 2021, sur le marché de l'UE dans les 27 États membres.

L'EFSA s'est réjoui du fait que, dans 96,1 % des échantillons, les résidus de pesticides se situent « dans les niveaux légalement autorisés » (LMR), mais PAN Europe (réseau dont Générations Futures est membre) alerte. En effet, sur ces échantillons, seuls 55,7% étaient sans résidus de pesticides détectables, alors que 27% des échantillons contenaient des cocktails de pesticides (deux résidus ou plus) dont l'impact sanitaire reste à réglementer. Contrairement à l'annonce de l'EFSA, ces résultats sont donc loin d'être rassurants.

Lien vers le rapport de l'EFSA : <https://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/7939#:~:text=In%202021%2C%2096.1%25%20of%20the%20accounting%20for%20the%20measurement%20uncertainty.>

Lien vers l'analyse de PAN Europe, traduite par Générations Futures : <https://www.generations-futures.fr/actualites/residus-pesticides-efsa/>

**Source(s) : Générations Futures, Pan Europe,  
4 mai 2023**

## **Pesticides : Les recommandations du Parlement européen ignorées**

La plupart des 116 recommandations, formulées par la Commission spéciale PEST et votées par le Parlement européen en janvier 2019, qui avaient pour objectif de rendre le système d'autorisation des pesticides de l'Union Européenne (UE) plus transparent et efficace, ont été largement ignorées par la Commission Européenne et les Etats membres, comme le montre une nouvelle analyse de Pan Europe (<https://www.pan-europe.info/resources/briefings/2023/04/gaps-eu-pesticide-authorisation>).

L'analyse révèle que 28% des recommandations du comité PEST n'ont été que partiellement ou insuffisamment mises en œuvre. 57% des recommandations PEST n'ont pas, ou à peine, été mises en œuvre.

Un autre nouveau rapport sur « L'impact des pesticides sur la santé humaine et les écosystèmes », publié le 26 avril par l'Agence Environnementale Européenne (<https://www.eea.europa.eu/publications/how-pesticides-impact-human-health/>), montre que les ventes de pesticides dans l'Union Européenne se situent autour de 350 000 tonnes par an pour la dernière décennie. L'AEE avertit des effets dramatiques de l'usage massif des pesticides sur la santé humaine et l'environnement et appelle à améliorer les procédures actuelles d'évaluation du risque, à mieux connaître les impacts des pesticides sur les écosystèmes et à aborder l'incertitude scientifique.

Une coalition d'ONG a publié une liste de dix priorités ([https://corporateeurope.org/sites/default/files/2023-04/PEST-Roadmap\\_of\\_priorities\\_202304\\_AL2.pdf](https://corporateeurope.org/sites/default/files/2023-04/PEST-Roadmap_of_priorities_202304_AL2.pdf)) pour urgemment améliorer la manière dont l'UE gère les pesticides de synthèse. Cette feuille de route sera partagée avec les institutions européennes.

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>,  
27 avril 2023**



### Tribune au Monde pour la défense de la nature

Dans les prochains jours, le Parlement européen se positionnera sur un texte pour la biodiversité, le climat et la résilience de nos sociétés : le règlement sur la restauration de la nature. Ce texte ambitieux a pour objectif la mise en place de mesures de restauration sur 20 % des aires terrestres et maritimes de l'Union européenne (UE) d'ici à 2030, et sur tous les écosystèmes ayant besoin d'être restaurés d'ici à 2050.

Or, cette proposition législative, tout comme celle qui vise à réduire l'utilisation de pesticides dans l'UE, fait l'objet de vives attaques au Parlement européen, allant jusqu'à la demande de son rejet – notamment par le Parti populaire européen (PPE). Motif invoqué ? Ces législations menaceraient la sécurité alimentaire de l'Europe.

Dans ce contexte, dans une tribune au « Monde », les responsables de vingt-sept organisations paysannes, de solidarité internationale, de protection de l'environnement et des consommateurs soulignent, au contraire, l'importance de ce règlement pour garantir la résilience et la productivité des écosystèmes agricoles, et pour assurer la sécurité alimentaire de l'Union européenne.

Lien : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/05/22/union-europeenne-l-avenir-de-notre-agriculture-depend-de-la-bonne-sante-des-ecosystemes\\_6174349\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/05/22/union-europeenne-l-avenir-de-notre-agriculture-depend-de-la-bonne-sante-des-ecosystemes_6174349_3232.html)

**Source(s) : <https://www.lemonde.fr>, 22 mai 2023**

### Conjoncture laitière bio

Après plusieurs années de forte croissance, la collecte de lait bio en France a augmenté plus lentement en 2022. Ce ralentissement se confirme sur le début d'année 2023. Cette situation s'explique par une très forte accélération des cessations d'activité d'ateliers lait bio. En 2022, la collecte a suivi des trajectoires divergentes entre le Nord et le Sud de la France. La production de lait bio a continué de progresser en Bretagne, en Normandie et dans les Pays de la Loire, mais a commencé à décroître en Auvergne-Rhône-Alpes.

Après plusieurs années de forte croissance, les ventes de produits laitiers bio en grandes et moyennes surfaces sont revenues, en 2022, à leur niveau de 2018, alors que la collecte a entre-temps crû. Par conséquent, les déclassements de lait bio ont fortement augmenté.

Les éleveurs bio n'ont pas été épargnés par la flambée des coûts de production, dans un contexte de canicule et de sécheresse, qui a particulièrement affecté les systèmes herbagers. De plus, à cause du déséquilibre de marché, le prix du lait bio a stagné en moyenne en 2022, contrairement au prix du lait conventionnel qui a augmenté. Par conséquent, le revenu courant par unité de main d'œuvre aurait baissé. Et la situation s'est même davantage dégradée dans les fermes bio de montagne. Depuis l'automne, le prix du lait bio progresse toutefois plus significativement, mais avec une forte hétérogénéité entre les laiteries.

Lien : <https://presse.filiere-laitiere.fr/actualites/conjoncture-laitiere-bio-avril-2023-810e-ef05e.html>

**Source(s) : CNIEL, France Terre De Lait, 5 mai 2023**



### Lauréats du Prix national pour l'agrobiodiversité animale 2023

La Fondation du patrimoine et Ceva Santé Animale, accompagnés d'un mécène privé, ont créé, en 2012, le Prix national pour l'agrobiodiversité animale, soutenu par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Cette année, un éleveur et deux exploitations de lycées agricoles sont récompensés pour leur engagement et leur travail au quotidien auprès de races agricoles françaises qui, sans eux, seraient amenées à disparaître :

- 1er prix : La vache armoricaine, Exploitation du lycée AGELAP, La Touche (Morbihan, Bretagne) ;
- 2ème prix : Le coq pêche du Limousin, Exploitation du lycée agricole, Ferme du Manus, EPLEFPA de Haute Corrèze (Corrèze, Nouvelle-Aquitaine) ;
- 3ème prix : La chèvre poitevine, Ferme du vieux chêne (Deux-Sèvres, Nouvelle-Aquitaine).

Lien : <https://www.ceva.com/fr/communiqué-de-presse/prix-agrobiodiversite-2023-3-projets-recompenses-pour-leur-action-en-faveur-de-la-preservation-des-animaux-de-ferme/>

**Source(s) : Communiqué de presse Fondation du patrimoine, Ceva Santé Animale, 11 mai 2023**

### Diaporamas de la conférence "Le changement d'échelle de l'AB" au SIA

Le 2 mars 2023, sur le stand INRAE du Salon International de l'Agriculture (SIA), a eu lieu une conférence, organisée par INRAE et le FiBL, en 3 parties :

- Stratégies pour un polyélevage biologique durable. Quelques résultats du projet européen Mix-Enable, par Guillaume Martin (INRAE) ;
- Améliorer les performances de l'AB en stimulant les efforts de sélection des semences et des plantes biologiques dans toute l'Europe. Le projet européen Liveseed, par Lucius Tamm (FiBL) ;
- Les consommateurs de produits issus de l'AB : le rôle du prix dans les décisions d'achat et ses limites, par Mathieu Lambotte (INRAE).

Les 3 diaporamas sont en ligne : <https://www6.inrae.fr/metabio/Page-d-accueil/Actualites/Conference-SIA-2023>

**Source(s) : La gazette de METABIO n°11, 24 avril 2023**

### Trophées de l'agroécologie 2023-2024

L'édition 2023-2024 des Trophées de l'agroécologie est lancée. La date limite de dépôt des candidatures est fixée, au 15 juin 2023, pour le « Grand Prix de la démarche collective » et le « Prix de l'innovation » et, au 15 décembre 2023, pour le « Prix de l'Enseignement Agricole ». Chaque catégorie bénéficie d'une récompense de 7 000 €, financée par le Crédit agricole.

Qui peut participer ?

- Pour le « Grand Prix de la démarche collective », les collectifs reconnus par l'administration (GIEE, groupes Ecophyto DEPHY ou 30 000). Les collectifs financés émergents ne peuvent pas concourir, car le projet n'est pas assez avancé.
- Pour le « Prix de l'innovation », les exploitations agricoles individuelles ou sous forme sociétaire, ayant des démarches abouties et non des initiatives encore au stade de l'élaboration ou de la mise en œuvre.
- Pour le « Prix de l'Enseignement Agricole », les classes des établissements de l'enseignement agricole.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/trophees-de-lagroecologie-2023-2024-les-candidatures-sont-ouvertes>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr>, 9 mai 2023**



## Réchauffement climatique : +4°C d'ici à 2100 en France

Le Conseil national de la transition écologique (CNTE), instance composée d'élus et de membres de la société civile, a rendu son avis sur la trajectoire de référence pour élaborer les politiques climatiques de la France (<https://www.ecologie.gouv.fr/cnte>).

La France doit se préparer à un réchauffement climatique allant jusqu'à +4°C d'ici à la fin du siècle sur son territoire européen. Dans son avis, le CNTE "propose de retenir, pour la trajectoire d'adaptation au changement climatique, l'hypothèse générale d'un réchauffement global [de la planète] de 3°C d'ici la fin du siècle, croisant 1,5°C en 2030 et 2°C en 2050". Or, +3°C au niveau mondial, pour la France métropolitaine, cela veut dire +4°C.

La France prépare son troisième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC). La mouture précédente (2018-2022) se fondait sur des hypothèses moins pessimistes avec une hausse moyenne des températures de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle.

Le réchauffement, provoqué principalement par notre consommation de charbon, de pétrole et de gaz, est en effet plus marqué en France hexagonale par rapport à la moyenne mondiale. Ces quelques degrés peuvent paraître peu, mais ce sont des moyennes, qui cachent des hausses ponctuelles plus importantes et une augmentation des événements climatiques extrêmes.

Lien : [https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/crise-climatique/rechauffement-climatique-la-france-doit-se-preparer-a-4-c-d-ici-a-2100-selon-le-conseil-national-de-la-transition-ecologique\\_5808737.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/crise-climatique/rechauffement-climatique-la-france-doit-se-preparer-a-4-c-d-ici-a-2100-selon-le-conseil-national-de-la-transition-ecologique_5808737.html)

**Source(s) : <https://www.francetvinfo.fr>, AFP,  
5 mai 2023**

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....

Organisme .....

Adresse d'expédition .....

.....

Adresse de facturation .....

.....

Téléphone ..... E-mail .....

### BIOPRESSE

#### Je m'abonne à BIOPRESSE :

Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,  
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)  
tarif à l'unité : 10 €

Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit

Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

## TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page  les suivantes	0.10 € 2 €  0.30 €	0.10 € 2 €  0.30 €	0.10 € 2 €  0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

\* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)





## COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

### AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE

Chambre Régionale d'Agriculture Normandie, 6 Rue  
des Roquemonts - CS 45346, 14 053 CAEN CEDEX 4 -  
FRANCE

Tél. : 02 31 47 22 47

[accueil@normandie.chambagri.fr](mailto:accueil@normandie.chambagri.fr)

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/>

- Recueil de pratiques : Découvrez 6 techniques pour observer (de manière simple et ludique) la fertilité du sol

[https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/  
user\\_upload/National/FAL\\_](https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_)

[commun/publications/Normandie/ab-fertilite-sol.pdf](https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Normandie/ab-fertilite-sol.pdf)

TOSTAIN Caroline / METIVIER Thierry / GUIMAS  
Amandine / ET AL. - 20 p.

- Bio et non labour, est-ce possible ? Essai système pluri-annuel : Synthèse de 3 années : 2019 à 2021

[https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/  
user\\_upload/National/FAL\\_](https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_)

[commun/publications/Normandie/AB-RM-  
SOL-2021.pdf](https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Normandie/AB-RM-SOL-2021.pdf)

METIVIER Thierry / GIRARD Jacques / GUIMAS  
Amandine / ET AL. - 36 p.

### AGRICULTURES ET TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

9 Avenue Georges V, 75 008 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 53 57 10 10 - Fax : 01 53 57 10 05

[accueil@apca.chambagri.fr](mailto:accueil@apca.chambagri.fr)

<http://www.chambres-agriculture.fr/>

- Agriculture biologique : Sécurité et autonomie fourragère : les clés de la réussite

[https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user  
upload/National/002\\_](https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/002_)

[inst-site-chambres/actu/2022/guide\\_fourrage\\_A4  
BD.pdf](https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/002_inst-site-chambres/actu/2022/guide_fourrage_A4_BD.pdf)

PELLERIN Romane / PERRET Justine / BATONNET  
Joël / ET AL. - 120 p.

### BIO EN GRAND EST

Site de Laxou, Espace Picardie - Les Provinces,  
54 520 LAXOU - FRANCE

Tél. : 03 83 98 49 20

[contact@biograndest.org](mailto:contact@biograndest.org)

<https://biograndest.org>

- Les médecines alternatives en élevages ruminants

[https://biograndest.org/wp-content/uploads/2022/12/  
livrablemecinesalternatives-vf-1.pdf](https://biograndest.org/wp-content/uploads/2022/12/livrablemecinesalternatives-vf-1.pdf)

BIO EN GRAND EST - 32 p.

### CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

9 Rue André Brouard, CS 70510, 49 105 ANGERS  
CEDEX 02 - FRANCE

Tél. : 02 41 18 60 00 - Fax : 02 41 18 60 01

[accueil@pl.chambagri.fr](mailto:accueil@pl.chambagri.fr)

<http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/>

- Référentiel technico-économique en élevage ovin viande bio en Pays de la Loire (Conjoncture 2021) - Programme SECURIBIOV

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/  
fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_)

[commun/publications/Pays de la Loire/2022/2022\\_](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2022/2022_Referentiel_technico_economique_elevage_ovin_v viande_bio_PDL_Conjoncture_2021_SECURIBIOV.pdf)

[Referentiel\\_technico\\_economique\\_elevage\\_ovin  
viande\\_bio\\_PDL\\_Conjoncture\\_2021\\_](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2022/2022_Referentiel_technico_economique_elevage_ovin_v viande_bio_PDL_Conjoncture_2021_SECURIBIOV.pdf)

[SECURIBIOV.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2022/2022_Referentiel_technico_economique_elevage_ovin_v viande_bio_PDL_Conjoncture_2021_SECURIBIOV.pdf)

FICHET Laurent / MIGNE Stéphane - 4 p.

### CRA-W (Centre Wallon de Recherches Agronomiques)

Rue de Liroux 9, B-5030 GEMBLOUX - BELGIQUE

Tél. : +32 81 87 40 01

[communication@cra.wallonie.be](mailto:communication@cra.wallonie.be)

<http://www.cra.wallonie.be/>

- Livret grande culture : La gestion de la fertilité des sols et de la fertilisation en grandes cultures en Agriculture Biologique : Considérations générales et application à la Wallonie

[https://www.cra.wallonie.be/uploads/2022/05/2022-  
livret-fertilisation.pdf](https://www.cra.wallonie.be/uploads/2022/05/2022-livret-fertilisation.pdf)

GODDEN Bernard / MINNEKEER Beverley - 36 p.

### ÉDITIONS DU SEUIL

57 Rue Gaston Tessier, CS 50061, 75 166 PARIS  
CEDEX 19 - FRANCE

Tél. : 01 40 46 50 50

[contact@seuil.com](mailto:contact@seuil.com)

<http://www.seuil.com>

- Hold-up sur la terre

LECLAIR Lucile - 160 p. - 12 €

### ÉDITIONS FRANCE AGRICOLE

8 Cité Paradis, 75 493 PARIS CEDEX 10 - FRANCE

<http://www.lafranceagricole.fr/>

- Petit guide du potager bio

RENAUD Victor - 112 p. - 19,90 €



## ÉDITIONS TERRE VIVANTE

Domaine de Raud, 38 710 MENS - FRANCE

Tél. : 04 76 34 80 80 - Fax : 04 76 34 84 02

[info@terrevivante.org](mailto:info@terrevivante.org)

<http://www.terrevivante.org>

■ L'Agenda 2023 du jardinier bio et son calendrier lunaire

GAIGNARD Ève / BOSSE-PLATIERE Antoine - 160 p. - 12 €

■ Le Guide Terre vivante : Composts & Paillages : Recyclez vos biodéchets pour nourrir la terre

PEPIN Denis - 382 p. - 35 €

## FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK - SUISSE

Tél. : + 41 (0)62 8657-272

[info.suisse@fibl.org](mailto:info.suisse@fibl.org)

<http://www.fibl.org>

■ Élevage biologique de poules pondeuses en plein air

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1186-poules-pondeuses.pdf>

MAURER Veronika / BERNET Thomas / BRENNINKMEYER Christine / ET AL. - 36 p.

■ Manuel pour la mise en place d'essais variétaux à la ferme en agriculture biologique : Un guide pratique pour les chercheurs, animateurs et expérimentateurs

[https://www.liveseed.eu/wp-content/uploads/2021/09/FNL\\_BOOKLET5\\_FRENCH\\_WEB.pdf](https://www.liveseed.eu/wp-content/uploads/2021/09/FNL_BOOKLET5_FRENCH_WEB.pdf)

DE BUCK Abco / REY Frédéric / RIVIERE Pierre / ET AL. - 24 p.

■ Selecting the appropriate methodology for organic on-farm cultivar trials : A practical guide for researchers and facilitators

[https://www.liveseed.eu/wp-content/uploads/2021/07/PUBLICATIONITAB\\_LIVESEED.final\\_.pdf](https://www.liveseed.eu/wp-content/uploads/2021/07/PUBLICATIONITAB_LIVESEED.final_.pdf)

RIVIERE Pierre / REY Frédéric / GOLDRINGER Isabelle - 14 p.

## FIRST ÉDITIONS

92 Avenue de France, 75 013 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 16 09 00

[firstinfo@efirst.com](mailto:firstinfo@efirst.com)

<https://www.lisez.com/first-editions/28>

■ Une vie près de la terre : Une plongée dans le quotidien d'une agricultrice d'aujourd'hui

GAZEAU Marie - 256 p. - 16,95 €

## IFOAM - ORGANICS EUROPE

Rue du Commerce 124-4, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE

Tél. : +32 2 280 12 23

[info@organicseurope.bio](mailto:info@organicseurope.bio)

<https://www.organicseurope.bio/>

■ IFOAM Organics Europe's recommendations regarding the Integrated Nutrient Management Action Plan (INMAP)

[https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2023/02/IFOAMEU\\_Policy\\_Fertilisers\\_INMAP\\_PositionPaper\\_20230224.pdf?dd](https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2023/02/IFOAMEU_Policy_Fertilisers_INMAP_PositionPaper_20230224.pdf?dd)

IFOAM - ORGANICS EUROPE - 7 p.

## INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

147 Rue de l'Université, 75 338 PARIS CEDEX 07 - FRANCE

Tél. : 01 42 75 90 00

<https://www.inrae.fr/>

■ Mesure de la résilience des systèmes d'élevages bio herbagers du Massif Central face aux aléas climatiques

BOIVENT Célia - 132 p.

■ Prospective : Agriculture européenne sans pesticides chimiques en 2050 - Résumé

<https://www.calameo.com/read/006800896b5376fe6dc41>

MORA Olivier / BERNE Jeanne-Alix / DROUET Jean-Louis / ET AL. - 16 p.

## INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75

<http://www.idele.fr/>

■ Observatoire des coûts de production du lait de vache biologique : Spécialisés de plaine - Montagnes et piémonts (hors Est AOP) : Conjoncture 2021

<https://tinyurl.com/juzw9nuh>

PECHUZAL Yannick - 4 p.

■ Les cas types ovins viande bio Grand Est : Actualisation économique 2021

<https://tinyurl.com/56fpwr9r>

GUIGUE Isabelle - 12 p.

## IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change)

c/o World Meteorological Organization, 7 bis Avenue de la Paix - C.P. 2300, CH - 1211 GENEVA 2 - SUISSE

Tél. : +41 22 730 8208/54/84 - Fax : +41 22 730 8025/13

ipcc-

[sec@wmo.int](mailto:sec@wmo.int)

<https://www.ipcc.ch/>

■ Synthesis report of the IPCC sixth assessment report (AR6) : Summary for Policymakers

[https://report.ipcc.ch/ar6syr/pdf/IPCC\\_AR6\\_SYR\\_SPM.pdf](https://report.ipcc.ch/ar6syr/pdf/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf)

LEE Hoesung / CALVIN Katherine / DASGUPTA Dipak / ET AL. - 36 p.





## ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE  
Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66

<http://www.itab.asso.fr/>

- Variétés de céréales en agriculture biologique : Memento Blé tendre d'hiver : 2022

[https://orgprints.org/id/eprint/45980/1/Vari%C3%A9t%C3%A9\\_bio\\_memento\\_2022.pdf](https://orgprints.org/id/eprint/45980/1/Vari%C3%A9t%C3%A9_bio_memento_2022.pdf)

BUREL E. / BURTIN C. / MÉLÉARD B. / ET AL. - 10 p.

- Variétés de céréales en agriculture biologique : Fiches variétés Blé tendre d'hiver : 2022

[https://orgprints.org/id/eprint/45981/1/synthese\\_fiches-variete\\_reseau-bio2022.pdf](https://orgprints.org/id/eprint/45981/1/synthese_fiches-variete_reseau-bio2022.pdf)

BUREL E. / BURTIN C. / MÉLÉARD B. / ET AL. - 126 p.

- Maïs population : Bilan technique : Projet Covalience 2018-2021

[http://itab.asso.fr/downloads/covalience/covalience-bilan\\_technique\\_final-min.pdf](http://itab.asso.fr/downloads/covalience/covalience-bilan_technique_final-min.pdf)

REY Frédéric / HAZARD Laurent - 15 p.

- Produire des semences en agriculture biologique : Haricot

<https://orgprints.org/id/eprint/45985/1/2022-12-fichebio-HARICOT-site.pdf>

AUGAGNEUR M. / BRUN L. / LAURENT E. / ET AL. - 6 p.

- Covalience – Maïs population : Fiches Mémo

<http://itab.asso.fr/programmes/Covalience-fiches%20memo.php>

BARITAUX Elodie / COUX Nathalie / CRIBIER Domitille / ET AL. - 8 fiches

## JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

<http://www.journal-officiel.gouv.fr/>

- Décret n°2023-168 du 8 mars 2023 relatif à la mise en œuvre du programme volontaire pour le climat, l'environnement et le bien-être animal dit « écorégime », aux aides couplées au revenu dans le domaine végétal et modifiant le code rural et de la pêche maritime

[https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=V6uxm7llpup-8dwpiNwVWx6r4P18vJHyqHJfg\\_I5Gk=](https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=V6uxm7llpup-8dwpiNwVWx6r4P18vJHyqHJfg_I5Gk=)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE - 8 p.

- Décret n°2023-246 du 3 avril 2023 relatif aux mesures agroenvironnementales et climatiques et aux aides en faveur de l'agriculture biologique

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=WsNKObKPO8E4K-smavTliBtzlq5kWec1sFkTWHlmgk=>

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE - 8 p.

## OXFAM FRANCE

62 bis Avenue Parmentier, 75 011 PARIS - FRANCE  
Tél. : 01 56 98 24 40

<https://www.oxfamfrance.org/>

- La faim dans un monde qui se réchauffe : Comment la crise climatique aggrave la faim dans un monde qui en souffre déjà

<https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2022/09/Rapport-Oxfam-France-La-faim-dans-un-monde-qui-se-rechauffe-1.pdf>

OXFAM - 28 p.

## TERRA NOVA

66 Avenue des Champs-Élysées, 75008 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 58 36 15 20

[contact@tnova.fr](mailto:contact@tnova.fr)

<https://tnova.fr/>

- Le bio en baisse : Simple ralentissement ou véritable décrochage ?

[https://tnova.fr/site/assets/files/48090/terra-nova\\_rapport\\_le-bio-en-baisse-simple-ralentissement-ou-veritable-decrochage\\_150223.pdf](https://tnova.fr/site/assets/files/48090/terra-nova_rapport_le-bio-en-baisse-simple-ralentissement-ou-veritable-decrochage_150223.pdf)

GORGE Suzanne - 58 p.





## LA BIOBASE

Plus de 44 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)  
 ou directement sur notre catalogue en ligne : [abiodoc.docressources.fr](http://abiodoc.docressources.fr)

## PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)



- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))
- Résultats préliminaires de l'enquête Organic-PLUS sur les élevages bio français, 2019 ([PDF](#))
- Etude sur les opportunités de mise en place d'un centre de ressources documentaires spécialisé en AB au Sénégal, 2019 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique de références technico-économiques en AB en France, 2018 ([PDF](#))
- Finition majoritairement à l'herbe des bovins et ovins viandes en agriculture biologique, 2018 ([PDF](#))
- L'alimentation bio dans le monde : au coeur des territoires, saine et accessible, 2018 ([PDF](#))
- L'emploi en AB sur le territoire français, 2017 ([PDF](#))
- Marchés et consommation de produits bio en France et dans le Monde, 2017 ([PDF](#))
- Les prairies à flore variée, 2017 ([PDF](#))
- etc.



# ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 44 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 25 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

## OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Flux d'actualités](#) : collecte automatique sur Internet d'informations liées à la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire